



**Alimentation équilibrée, (Cyber) harcèlement, démocratie scolaire et activités citoyennes - Appel à projets 2018-2019**

**Réseaux et niveaux concernés**

- Fédération Wallonie-Bruxelles
- Libre subventionné
  - libre confessionnel
  - libre non confessionnel
- Officiel subventionné
- Niveau : fondamental et secondaire, ordinaire et spécialisé

**Type de circulaire**

- Circulaire administrative
- Circulaire informative

**Période de validité**

- jusqu'au **01 juin 2018**

**Documents à renvoyer**

- Oui
- Date limite :

**Mot-clé :**

**Alimentation – (cyber)harcèlement  
Citoyenneté - Démocratie**

**Destinataires de la circulaire**

- À Madame la Ministre, Présidente de la Commission communautaire française chargée de l'Enseignement;
- À Madame et Messieurs les Gouverneurs ;
- À Mesdames et Messieurs les Bourgmestres et Echevins de l'Instruction publique ;
- Aux Pouvoirs de tutelle des Communes ;
- Aux Directions et Pouvoirs organisateurs des écoles fondamentales ordinaires et spécialisées organisées ou subventionnées par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Aux Directions et Pouvoirs organisateurs des écoles secondaires ordinaires et spécialisées organisées ou subventionnées par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Aux Organes de représentation et de coordination des Pouvoirs organisateurs.

**Pour information :**

- Au Service général de l'Inspection ;
- Aux Associations de Parents ;
- Aux centres PMS.

**Signataire**

**Ministre / Administration : Madame Marie-Martine SCHYNS, Ministre de l'Education**

**Personne de contact au Cabinet**

<b>Dimitri GREIMERS</b>	<b>02/801 78 29</b>	<b>Dimitri.greimers@gov.cfwb.be</b>
-------------------------	---------------------	-------------------------------------

**Nombre de pages : 54**

Madame, Monsieur,

Afin de soutenir et valoriser des initiatives proposées par les établissements scolaires, la présente circulaire détaille une série d'appels à projets pour l'année scolaire 2018-2019 dans les trois domaines suivants :

### **L'alimentation équilibrée, durable, saine, à prix réduit et privilégiant de préférence les produits locaux dans les écoles fondamentales**

Afin d'assurer un environnement alimentaire de qualité et de développer des projets, l'outil « Qu'y a-t-il au menu à l'école ? » de l'asbl Question santé, propose à travers une démarche collective, de se concerter sur les besoins et les priorités afin d'identifier le(s) levier(s) générateur(s) d'un changement durable. La démarche vise à aboutir sur des réalisations concrètes telles que la création d'un potager à l'école, le développement d'une distribution gratuite de soupe, la sensibilisation des parents à l'alimentation saine, la mise en place de fontaines à eau. Ce volet de l'appel à projets vous permettra de bénéficier d'un soutien financier pouvant aller jusqu'à 6.000 €.

Le deuxième volet de l'appel à projets propose aux écoles disposant d'une cantine de bénéficier d'un accompagnement réalisé par des opérateurs extérieurs reconnus afin de renforcer la durabilité des repas, de proposer un menu végétarien, de favoriser l'utilisation de produits bio et/ou locaux, d'améliorer la prise en compte des allergènes ou encore de renforcer l'hygiène et la sécurité alimentaire. Un soutien financier de maximum 3.000 € vous permettra de couvrir les frais de partenariat avec les opérateurs extérieurs.

Les écoles participant à l'appel à projets prévu par la circulaire 6622 du 20 avril 2018 proposant des repas chauds complets gratuitement dans les écoles de l'enseignement maternel émergeant au décret relatif à l'encadrement différencié, ainsi que dans les implantations maternelles émergeant au décret relatif à l'enseignement spécialisé sont invitées à compléter leurs actions éducatives en répondant au présent appel à projets.

### **La lutte contre le (cyber)harcèlement**

Dans le cadre de la lutte contre les phénomènes de (cyber)harcèlement entre élèves, **trois axes de travail, non cumulatifs**, sont proposés afin de mettre en place des dispositifs concrets de prévention et de prise en charge de la problématique.

Le premier axe offre la possibilité d'organiser la formation des élèves de primaire et de secondaire à la médiation par les pairs avec un soutien financier de maximum 3.000 €.

Le second vise à soutenir, pour les établissements primaires et secondaires, la mise en œuvre d'une activité de sensibilisation ou de prévention avec un soutien financier de maximum 1.500 €.

Le troisième concerne le soutien à la mobilisation des élèves de l'enseignement secondaire avec un soutien financier de maximum 1.000 €.

### **Démocratie scolaire et activités citoyennes**

Suivant l'article 6 du Décret Mission, l'école doit préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures.

Pour initier des projets d'éducation à la citoyenneté ou de l'éducation à l'interculturalité, un appel à projets est proposé aux établissements scolaires tous niveaux confondus permettant de bénéficier d'un soutien financier de maximum 5.000 €.

J'attire votre attention sur le fait que les candidatures doivent être rentrées pour le **15 juin 2018** au plus tard.

Je vous invite à découvrir le descriptif de ces offres ci-après.

En espérant que cet appel à projets suscite grandement votre intérêt à participer à cette dynamique, je vous souhaite un excellent succès dans vos démarches de prévention.

**La Ministre de l'Education,**

**Marie-Martine SCHYNS**

## Table des matières

<b>Appel à projets liés à l'alimentation équilibrée.....</b>	<b>5</b>
<b>Appel à projets liés à la lutte contre le (cyber)harcèlement.....</b>	<b>11</b>
<i>Formation à la médiation par les pairs et/ou à la gestion des conflits .....</i>	<b>12</b>
<i>Organisation d'une activité de sensibilisation ou de prévention .....</i>	<b>22</b>
<i>Mobilisation des élèves .....</i>	<b>30</b>
Formulaire d'inscription médiation par les pairs et/ou à la gestion des conflits.....	<b>33</b>
Formulaire d'inscription sensibilisation et prévention.....	<b>35</b>
Formulaire d'inscription mobilisation des élèves.....	<b>37</b>
<b>Appel à projets liés à la démocratie scolaire et les activités citoyennes.....</b>	<b>39</b>
Formulaire d'inscription.....	<b>51</b>

## **Soutien au développement de projets liés à l'alimentation équilibrée dans les écoles fondamentales**



**Vous souhaiteriez aborder le thème de l'alimentation équilibrée dans votre école mais vous ne savez pas par où commencer ?**

**Elaborez votre projet, tout en étant accompagné(e) par des professionnels, et posez la candidature de votre école afin de bénéficier d'un soutien financier !**

De plus en plus d'écoles prennent des initiatives diverses en matière d'alimentation à l'école. Le présent appel à projets a pour objectif d'accompagner les acteurs scolaires en vue d'améliorer la question de l'alimentation à l'école. En effet, si chacun de nous souhaite offrir une alimentation de qualité à l'ensemble de nos élèves, la mise en pratique de ce souhait peut s'avérer semée d'embûches.

Que votre établissement scolaire dispose ou non d'une cantine, avec ou sans personnel, le soutien proposé se décline de la manière suivante:

**Bénéficiez d'un soutien financier pour votre projet en lien avec l'alimentation saine, équilibrée, à prix réduit et privilégiant de préférence les produits locaux et de qualité pour l'année scolaire 2018-2019**

#### **APPEL 1. VERS UNE ALIMENTATION Saine ET DE QUALITE DANS MON ECOLE**

##### **Pour l'ensemble des écoles fondamentales**

L'outil « Qu'y a-t-il au menu à l'école ? » de l'asbl Question santé, propose à travers une démarche collective, de se concerter sur les besoins et les priorités afin d'identifier le(s) levier(s) générateur(s) d'un changement durable. La démarche vise ainsi à mettre en place un projet porté par l'ensemble de l'école. Elle doit également permettre d'aboutir sur des réalisations concrètes, sur une période de deux années scolaires, en matière d'alimentation durable, saine, équilibrée, à prix réduit et privilégiant de préférence les produits locaux.

Ce volet de l'appel à projets vous permettra de bénéficier d'un soutien financier, pouvant aller jusqu'à 6.000 € maximum.

*Par exemple : créer un potager à l'école, réfléchir au gaspillage et trouver des moyens de diminuer les déchets, développer une distribution gratuite de soupe, proposer des collations composées de produits locaux, sensibiliser les parents à l'alimentation saine, mettre en place des fontaines à eau, l'introduction d'un repas végétarien au menu des cantines, revoir sa boîte à tartines...*

Vous trouverez les conditions de participation et de sélection en **page 7**.

#### **APPEL 2 : VERS UNE CANTINE Saine ET DE QUALITE**

##### **Pour les écoles disposant d'une cantine (offre de repas chauds) et de personnel de cuisine**

Votre école dispose d'une cantine et vous souhaitez améliorer l'équilibre, la saveur des repas proposés ?

Le présent appel à projets vous permet de bénéficier d'un accompagnement personnalisé réalisé par des opérateurs reconnus. Cet accompagnement peut s'étaler sur les deux prochaines années scolaires. Ce volet de l'appel à projets permettra aux écoles de bénéficier d'un soutien financier pour couvrir les frais de partenariat avec les opérateurs extérieurs pouvant aller jusqu'à 3.000 € maximum.

L'accompagnement des opérateurs vous permettra par exemple : d'améliorer la durabilité de l'alimentation proposée dans votre cantine, d'améliorer votre gestion des déchets, de renforcer l'utilisation de produits bio, de proposer un menu végétarien par semaine, de prendre en compte les allergènes dans les menus, ...

Vous trouverez les conditions de participation et de sélection en **page 9**.

## APPEL 1. VERS UNE ALIMENTATION SAINE ET DE QUALITE DANS MON ECOLE

### Pour l'ensemble des écoles fondamentales

#### 1. Définissez un projet en choisissant un des axes thématiques de la campagne « Qu'y a-t-il au menu ? »

L'école ou un adulte-référent (un enseignant, un agent du CPMS, un partenaire extérieur...), initie la démarche en favorisant, par des méthodes participatives, la réflexion autour de l'alimentation saine. L'objectif est de déterminer collectivement l'axe que l'on souhaite améliorer. Sur le site [mangerbouger.be/ecoles](http://mangerbouger.be/ecoles), vous trouverez des axes thématiques sur lesquels vous pouvez porter un changement.

#### Besoin d'aide pour cette phase de définition de projet ?

Divers soutiens sont mis gratuitement à votre disposition sur le site [www.mangerbouger.be/ecoles](http://www.mangerbouger.be/ecoles) :

##### **L'accompagnement Manger Bouger à l'outil « Se mettre à table » :**

*Cet outil permet de réaliser un questionnement collectif autour des situations que vous observez dans votre école. L'objectif étant de vous aider à **construire un projet qui soit cohérent à la fois avec les besoins « santé » des élèves et une visée éducative.** L'outil est également composé d'un ensemble de fiches théoriques et pratiques qui vous soutiennent dans votre démarche.*

*Pas à pas, Manger Bouger vous accompagne dans votre mise en projet collectif autour de l'alimentation à l'école. De l'inscription à l'accompagnement, vous serez guidé avec l'Outil "Se mettre à table" grâce à un chemin découpé en plusieurs étapes que vous recevrez par mail.*

##### **Des coups de pouce :**

*Avec des conseils clés pour vous aider à réussir votre projet et des liens vers des associations ou personnes ressources.*

##### **Un panier à idées :**

*Rempli d'outils pédagogiques, des brochures, des documents d'information... pour vous inspirer, vous faire découvrir des initiatives et vous soutenir.*

2. **En fonction de l'axe thématique choisi, vous pouvez recourir à un opérateur extérieur (facultatif). Vous trouverez la liste des opérateurs sur le site [www.mangerbouger.be/ecoles](http://www.mangerbouger.be/ecoles).** Le cas échéant, discutez avec lui de votre projet, de sa faisabilité et du budget nécessaire en fonction du soutien qu'il propose.
3. **Envoyez votre dossier** - via le formulaire de candidature disponible sur le site [www.mangerbouger.be/ecoles](http://www.mangerbouger.be/ecoles) - **pour au plus tard le 15 juin 2018.**

Un **budget détaillé** vous sera demandé lors de la remise du dossier. Vous devrez y indiquer les dépenses éligibles prévues pour la réalisation de votre projet.

Exemples de dépenses éligibles : achat de matériel pour la réalisation d'une production finale en lien avec le projet, rémunération des animateurs, des diététiciens, des formateurs, des conférenciers, etc. Exemples de dépenses non éligibles : achat informatique non en lien avec le projet, de mobilier, etc.

En cas de doute, contactez-le chargé de mission à la Direction générale de l'Enseignement obligatoire – Michel Destiné – [michel.destine@cfwb.be](mailto:michel.destine@cfwb.be) .

Votre projet sera soumis au jury qui vérifiera l'adéquation de celui-ci avec les conditions de participation et les critères de sélection suivants :

<b>Critères de participation :</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Vous avez complété en ligne, via le site <a href="http://www.mangerbouger.be/ecoles">www.mangerbouger.be/ecoles</a>, le formulaire de candidature avant le <b>15 juin 2018</b> ;</li><li>✓ Vous avez désigné une personne référente du projet au sein de l'école ;</li><li>✓ Le projet a pour objectif de travailler un axe de l'alimentation à l'école en veillant à favoriser la réflexion par des méthodes participatives.</li></ul>
<b>Critères de sélection :</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>✓ <b>Participation active d'au minimum trois acteurs de fonction différente au sein de l'école</b> : le projet montre clairement que plusieurs parties (PO, direction, enseignants, éducateurs, élèves, parents, cuisiniers, ...) sont impliquées dans le processus de création ou dans le déroulement du projet ;</li><li>✓ <b>Réalisme et faisabilité</b> : Le dossier de candidature montre clairement que le porteur du projet a défini des objectifs qui pourront être atteints ;</li><li>✓ <b>Globalité et cohérence</b> : Le dossier de candidature montre clairement que le projet est intégré dans le projet d'établissement et que l'alimentation est au centre des préoccupations de l'école ;</li><li>✓ <b>Sensibilisation pédagogique</b> : Le dossier de candidature montre clairement qu'un processus de sensibilisation pédagogique est mis en place au sein de l'école ;</li><li>✓ <b>Durabilité du projet</b> : Le dossier de candidature montre clairement qu'il ne s'agit pas d'un projet isolé ;</li><li>✓ <b>Un budget prévisionnel</b> détaillé accompagne le projet.</li></ul>

### Si votre projet est sélectionné :

La phase de concrétisation de votre projet pourra alors démarrer dès réception de l'arrêté de subvention, dans le courant du mois d'août 2018. En cas de partenariat, vous confirmez auprès de l'opérateur extérieur choisi l'acceptation de votre dossier.

Les établissements scolaires doivent transmettre les pièces justificatives et le rapport d'activités pour le 15 septembre 2019. Un canevas sera communiqué lors des résultats de la sélection. Le montant octroyé à la fin du projet correspondra à la somme des frais réels engendrés par le projet, sur base des pièces justificatives remises.

### Si votre projet n'est pas sélectionné :

Vous pourrez continuer à bénéficier de l'accompagnement Manger Bouger et de l'ensemble des outils mis à votre disposition sur le site [www.mangerbouger.be/ecoles](http://www.mangerbouger.be/ecoles).



## Appel 2 : VERS UNE CANTINE SAIN ET DE QUALITE

### Pour les écoles disposant d'une cantine (offre de repas chauds) et de personnel de cuisine

Afin d'améliorer l'équilibre des repas et la durabilité des cantines, ce volet propose aux écoles disposant d'une cantine de bénéficier d'un accompagnement personnalisé réalisé par des opérateurs reconnus.

#### 1. Déterminez au minimum un axe de travail parmi les axes suivants :

- Renforcer la durabilité des repas,
- Proposer un menu végétarien,
- Favoriser l'utilisation de produits bio et/ou locaux\*, issus de circuits courts\*,
- Améliorer la prise en compte des allergènes dans votre menu,
- Renforcer l'hygiène et la sécurité alimentaire.

et prenez contact avec un opérateur reconnu proposé sur le site [www.mangerbouger.be/ecoles](http://www.mangerbouger.be/ecoles)

#### 2. Envoyez votre dossier - via le formulaire de candidature disponible sur le site [www.mangerbouger.be/ecoles](http://www.mangerbouger.be/ecoles) - pour au plus tard le **15 juin 2018**.

Un budget détaillé vous sera demandé lors de la remise du dossier. Vous devrez y indiquer les dépenses éligibles prévues pour la réalisation de votre projet.

Exemples de dépenses éligibles : rémunération des animateurs, des diététiciens, des formateurs, des conférenciers.

En cas de doute, contactez-le chargé de mission à la Direction générale de l'Enseignement obligatoire – Michel Destiné – [michel.destine@cfwb.be](mailto:michel.destine@cfwb.be) -

Votre projet sera soumis au jury qui vérifiera l'adéquation de celui-ci avec les conditions de participation et les critères de sélection suivants :

<b>Critères de participation :</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Vous avez complété en ligne, via le site <a href="http://www.mangerbouger.be/ecoles">www.mangerbouger.be/ecoles</a>, le formulaire de candidature avant le <b>01 juin 2018</b>.</li><li>✓ Vous avez désigné une personne référente du projet au sein de l'école.</li><li>✓ Votre équipe s'engage à participer à l'accompagnement et aux formations en partenariat avec l'opérateur choisi.</li></ul>
<b>Critères de sélection :</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Déterminer au minimum un <b>axe d'accompagnement</b> parmi :<ul style="list-style-type: none"><li>- Renforcer la durabilité des repas ;</li><li>- Proposer un menu végétarien ;</li><li>- Favoriser l'utilisation de produits bio et/ou locaux, issus de circuits courts ;</li><li>- Améliorer la prise en compte des allergènes ;</li><li>- Renforcer l'hygiène et la sécurité alimentaire.</li></ul></li><li>✓ <b>Partenariat</b> : le projet prévoit un accompagnement avec un partenaire externe ;</li><li>✓ <b>Réalisme et faisabilité</b> : le dossier de candidature montre clairement que le porteur du projet a défini des objectifs qui pourront être atteints ;</li><li>✓ <b>Globalité et cohérence</b> : le dossier de candidature montre clairement que le projet est intégré dans le projet d'établissement et que l'alimentation est au centre des préoccupations de l'école ;</li></ul>

- ✓ **Sensibilisation pédagogique** : le dossier de candidature montre clairement qu'un processus de sensibilisation pédagogique est mis en place au sein de l'école ;
- ✓ **Durabilité du projet** : le dossier de candidature montre clairement qu'il ne s'agit pas d'un projet isolé ;
- ✓ **Un budget** prévisionnel détaillé accompagne le projet ;
- ✓ Une attention particulière est accordée aux projets visant à favoriser l'accessibilité financière des repas.

Pour votre information, on entend par :

\* **Produits locaux**: Produits frais et de saison ayant une distance limitée (généralement inférieure à 150 ou 250km) entre le lieu de production et celui de consommation (« circuits de proximité ») issus d'une production raisonnée, durable et écologique.

\* **Circuit court** : on entend la notion de circuits courts comme étant éthique, durable et de proximité.  
*En terme d'équité* : pas plus d'un intermédiaire ou en vente directe entre le producteur et le consommateur, viabilité pour tous et modes de production et de fonctionnement transparents.  
*En terme de durabilité* : Qualité des produits et modes de production et fonctionnement respectueux de l'environnement. *En termes de proximité* : Acteurs locaux et matières premières locales.

### **Si votre projet est sélectionné :**

La phase de concrétisation de votre projet pourra alors démarrer dès réception de l'arrêté de subvention, dans le courant du mois d'août 2018.

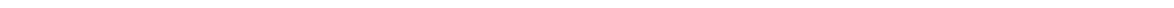
Les établissements scolaires doivent transmettre annuellement les pièces justificatives et le rapport d'activités pour le 15 septembre 2019. Un canevas vous sera communiqué lors des résultats de la sélection. Le montant octroyé à la fin du projet correspondra à la somme des frais réels engendrés par le projet, sur base des pièces justificatives remises.

### **Si votre projet n'est pas sélectionné :**

Vous pourrez continuer à bénéficier de l'accompagnement Manger Bouger et de l'ensemble des outils mis à votre disposition sur le site [www.mangerbouger.be/ecoles](http://www.mangerbouger.be/ecoles).



## **La lutte contre le (cyber)harcèlement**



## Lutte contre le (cyber)harcèlement - Formation à la médiation par les pairs et/ou à la gestion de conflits - niveau primaire et secondaire

### Objectifs :

La médiation par les pairs, apporte des solutions face aux micro-violences et au climat d'insécurité au sein des écoles. Il s'agit d'un processus aidant les élèves à modifier leur façon de gérer adéquatement et sans violence des situations de conflit et de harcèlement.

Un soutien financier allant jusqu'à **3.000 €** pourra être octroyé aux établissements scolaires qui envisagent de développer cette formation auprès des élèves, dans la limite du budget disponible.

En annexe, sont listés de manière non exhaustive des opérateurs auxquels les établissements peuvent faire appel.

### Conditions de participation :

- ✓ Le dossier de candidature doit être complet et transmis par courriel dans les délais impartis.
- ✓ L'établissement candidat doit avoir désigné une personne référente du projet pour l'enseignement fondamental et/ou au moins deux personnes référentes du projet pour l'enseignement secondaire.

### Critères de sélection :

- ✓ L'ensemble des diverses démarches effectuées en vue d'améliorer le climat scolaire au sein de l'établissement.
- ✓ Le lien entre le présent dispositif et le projet d'établissement.
- ✓ L'inscription dans un projet d'école.
- ✓ L'état des lieux des besoins au sein de l'établissement en matière de prévention et de prise en charge des violences scolaires.
- ✓ La perspective de prolongement après la réalisation de l'activité proprement dite.
- ✓ L'adéquation du budget sollicité.

Les critères ci-dessus seront examinés par un jury, présidé par la Direction générale de l'Enseignement obligatoire, afin de déterminer quels établissements scolaires seront sélectionnés pour l'année scolaire 2018-2019. Le Jury veillera à ce que les établissements sélectionnés répondent à des critères de répartition géographique et de réseaux d'enseignement. Les écoles n'ayant jamais bénéficié d'appels à projets sur cette thématique durant les deux dernières années seront prioritaires.

Si le nombre total d'établissements scolaires répondant aux critères de sélection pour cette année scolaire est dépassé par rapport au budget prévu, l'ordre chronologique d'envois des candidatures sera d'application.

## Etapes de la procédure :

1° Envoi de votre candidature, via le formulaire d'inscription annexé à la présente circulaire, pour au plus tard le **15 juin 2018**, auprès de la Direction générale de l'Enseignement obligatoire, à l'adresse suivante : [harcelement@cfwb.be](mailto:harcelement@cfwb.be)

2° Le jury vérifiera l'adéquation de la candidature avec les critères tels que définis dans le présent appel.

3° Le jury communiquera les résultats de la sélection au plus tard le **30 août 2018**.

## Pour les écoles sélectionnées :

4° Dès réception de l'arrêté de subvention, l'école contacte l'opérateur, préalablement choisi, afin d'établir d'un commun accord le planning des interventions. Celles-ci devront être programmées entre septembre 2018 et juin 2019.

5° Avant le **30 août 2019**, l'établissement scolaire transmet les justificatifs des dépenses (la facture de l'opérateur) et la fiche d'évaluation de la formation qui vous sera communiquée après la sélection.

## Liste d'opérateurs :

Des opérateurs de formation auxquels les établissements peuvent faire appel sont listés ci-après de manière non exhaustive.

## Libre à chaque établissement scolaire de collaborer avec un autre partenaire dans le cadre de cet appel à projets.

La formation proposée par le partenaire fera l'objet d'une évaluation par le Jury sur base de critères établis et une description complète de l'activité devra être annexée.

Il est également demandé à ce qu'un **contact préalable** avec l'opérateur de formation soit établie et qu'un document attestant de la réalité du partenariat soit joint à la candidature.

**Dispositifs proposés par l'Université de Paix ASBL** - Centre de formation en prévention et en gestion des conflits, organisation de jeunesse.

L'objectif général est d'apprendre aux élèves les bases de la médiation pour gérer positivement les conflits, via trois dispositifs au choix :

	<i>Dispositif 1 : Les « 3 C » de la médiation : se Calmer, Communiquer et Choisir des solutions</i>	<i>Dispositif 2 : Entraide, Empathie et travail d'Equipe : Ensemble pour stopper le harcèlement</i>	<i>Dispositif 3 : Cellule d'écoute : quand les jeunes s'écotent, ça leur parle !</i>
<b>Public cible</b>	Primaire : si possible de 3 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup> années	de la 1 <sup>e</sup> à la 3 <sup>e</sup> année secondaire. Enseignants, éducateurs, coordinateurs, membres de la direction.	de la 3 <sup>e</sup> année à la 6 <sup>e</sup> année secondaire
<b>Objectifs spécifiques</b>	Pouvoir se calmer en situation conflictuelle.	Informé et sensibiliser l'ensemble de l'équipe éducative	Au niveau des objectifs pédagogiques, les écoutants

	<p>Distinguer les faits des jugements Identifier et exprimer ses sentiments. Pouvoir écouter l'autre sans l'interrompre. Identifier les conflits et mon attitude personnelle. Chercher et choisir des solutions gagnant-gagnant. Pouvoir prendre sa place dans le groupe en respectant celle des autres. Créer un climat de confiance dans le groupe propice à la gestion des conflits. Informé et sensibiliser l'ensemble de l'équipe éducative à la gestion des conflits. Former et coacher les enseignant(e)s ou/et éducateur(s) pour pérenniser le projet dans la classe/l'école.</p>	<p>(direction, éducateurs, enseignants, ...) et des acteurs concernés (CPMS, médiateurs, AMO, asbl locales, ATL, ...) au phénomène de harcèlement et aux moyens de prévention et d'intervention existants ; Constituer et former une équipe de personnes-ressources qui assurera la mise en place d'actions en prévention et en intervention dans les cas de harcèlement entre élèves ; Concevoir et co-animer des ateliers de prévention du harcèlement pour les élèves (régulation des tensions et conflits, prévention du harcèlement) ; Développer les capacités d'entraide, d'empathie et de coopération des élèves pour prévenir le harcèlement ; Mobiliser les élèves dans les interventions pour stopper le harcèlement par la méthode du groupe d'entraide et la méthode des préoccupations partagées ; Autonomiser l'école et ses partenaires dans la prise en charge et la prévention des situations de harcèlement entre élèves.</p>	<p>en herbe seront amenés à : Cerner les contours du mandat de l'écouter. Expérimenter les postures et les gestes d'une écoute efficace. Apprendre quelques techniques de décodage du langage non verbal. S'exercer à la reformulation : être à l'écoute de ce qui se dit. Pratiquer l'écoute active/empathique : être à l'écoute de ce qui se dit et de ce qui se vit.</p>
<p><b>Contenu de la formation</b></p>	<p>S'entraîner activement aux 3 C de la médiation : <b>Se Calmer</b> en situation conflictuelle : gérer ses émotions, <b>Communiquer</b> : exprimer/écouter les faits et les émotions, apprendre à distinguer les faits des jugements, faire un message clair. <b>Choisir</b> des solutions : exercer sa créativité, utiliser des méthodes de gestion de conflit non-violente, choisir une (des) solutions gagnant/gagnant.</p> <p>Des activités pour : Mieux se connaître, apprivoiser les différences, créer la confiance dans le groupe. Exprimer ses besoins et être à l'écoute de ceux de l'autre. Identifier ses réactions automatiques et leurs conséquences en situation conflictuelle. Pouvoir choisir l'attitude la plus adaptée en situation de conflit.</p>	<p>Au niveau des objectifs pédagogiques, les participants seront amenés à : <i>Axe 1 : animation et formation des élèves :</i> Augmenter les capacités des élèves à réagir adéquatement face au harcèlement. Développer l'empathie des élèves ; Prendre conscience de la dynamique du phénomène d'exclusion basée sur la différence Comprendre le concept de stéréotype et se questionner sur ceux que je colle à des groupes et/ou à des personnes Mieux comprendre ce que vivent les personnes exclues ou discriminées Constituer un groupe qui apprivoise les différences et apprend la coopération <i>Axe 2 : formation des adultes à la prévention et à l'intervention :</i></p>	<p>Concrètement, l'Université de Paix propose de former à l'écoute un mélange de jeunes et d'adultes volontaires, et offre aux adultes les fiches pédagogiques leur permettant de former d'autres écoutants au fil des années. La formation se donne en 4 journées de préférence réparties sur une année scolaire : Jour 1 : Comment mener une séance d'écoute ? Quel est le mandat de l'écouter ? Jour 2 : Approfondissement des compétences en écoute par le dépassement de ses propres difficultés à écouter. Jour 3 : Déploiement de l'écoute empathique. Jour 4 : Training intensif avec supervision sur base des cas rapportés par les écoutants actifs.</p>

	<p>Le programme tiendra compte du rythme d'apprentissage des enfants aux outils relationnels ; de ce fait, il se peut que les objectifs ne soient pas atteints dans leur totalité ou au contraire approfondis.</p>	<p>Se construire une représentation du phénomène de harcèlement en le distinguant des autres formes de violences S'approprier des dispositifs de prévention générale et spécifique du harcèlement à destination des élèves (cfr. Axe 1) Développer ses capacités d'intervention dans les situations avérées de harcèlement Améliorer le signalement et la prise en charge des situations de harcèlement Constituer une équipe de personnes-ressources au sein de l'école.</p>	<p>Dans l'école, les séances d'écoute se réaliser par duos d'écouterants, qu'il s'agisse de paires d'élèves ou de duos élève/adulte.</p>
<b>Méthodologie</b>	<p>Les élèves utiliseront des outils concrets en gestion des conflits. Les apports théoriques seront principalement communiqués durant les évaluations des activités. La théorie et les fiches pratiques seront également reprises dans les écrits remis lors de chaque module. La méthodologie sera active et interactive :</p> <p>Activités concrètes : jeux, activités orales ou écrites, techniques créatives ;</p> <p>Mises en situation : exercices d'entraînement, jeux de rôle, théâtre forum, observation structurée ;</p> <p>Partage et échange d'expériences personnelles.</p> <p>Le coaching permettra de soutenir les enseignants dans le projet et de trouver ensemble des pistes de solution aux interrogations et/ou difficultés rencontrés.</p>	<p>L'approche est essentiellement expérientielle. Les apports théoriques seront principalement communiqués durant les évaluations des activités. La théorie et les fiches pratiques seront également reprises dans les écrits remis lors de chaque module. La méthodologie sera active et interactive :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Activités concrètes : jeux, activités orales ou écrites, techniques créatives ;</li> <li>- Mises en situation : exercices d'entraînement, jeux de rôle, théâtre forum, observation structurée ;</li> <li>- Partage et échange d'expériences personnelles et sur base des expériences menées dans d'autres écoles de la FWB et à l'étranger.</li> </ul>	<p>La pédagogie est (inter)active : les apprenants utilisent leurs propres tensions émotionnelles pour expérimenter les techniques de détection, d'accueil et d'écoute. Ils choisissent à tout moment les situations qu'ils souhaitent raconter et les émotions qu'ils s'autorisent à déposer en groupe.</p> <p>Les élèves utiliseront des outils concrets en écoute. Les apports théoriques seront principalement communiqués durant les évaluations des activités. La théorie et les fiches pratiques seront également reprises dans les écrits remis lors de chaque module. La méthodologie sera active et interactive :</p> <p>Activités concrètes : jeux, activités orales ou écrites, techniques créatives ;</p> <p>Mises en situation : exercices d'entraînement, jeux de rôle, théâtre forum, observation structurée ;</p> <p>Partage et échange d'expériences personnelles.</p>
<b>Durée et dispositif</b>	<p>Une rencontre préalable d'identification des attentes au regard du programme proposé</p> <p>Une conférence de sensibilisation de l'équipe pédagogique et</p>	<p>Une conférence de sensibilisation de l'équipe pédagogique et éducative de 1h30 à 2h00</p> <p>4 ateliers de 4 périodes dans 1 classe. Participation de 2 adultes</p>	<p>Une conférence de sensibilisation et d'information de l'équipe pédagogique et éducative de 30' à 60'.</p>

	<p>éducative de 1h30 10 ateliers de 2 périodes dans 2 classes. Participation de 2 enseignant(e)s<sup>[1]</sup> aux ateliers. Après chaque séance, un coaching de 30 minutes. 3 journées de formation spécifique pour les enseignants (éducateurs) engagés dans cette formation. 3 heures d'accompagnement de projet avec la direction et les membres du personnel impliqués dans le projet. N.B. : Afin de démultiplier et de pérenniser les effets de ce dispositif dans l'école, nous conseillons fortement aux écoles intéressées de prévoir 2 journées pédagogiques dans le prolongement ou la suite de cette formation pour l'ensemble de l'équipe pédagogique et éducative.</p>	<p>encadrants aux ateliers. Il peut s'agir, par exemple, de l'enseignant titulaire de la classe et d'un éducateur. Après chaque séance, un coaching de 30 minutes pour l'ensemble des adultes. 4 journées de formation spécifique pour les enseignants/éducateurs et un membre de l'équipe de direction qui formeront l'équipe-ressource « Prévention Harcèlement » au sein de l'école. 2 journées de suivi pour approfondir les techniques de prévention et d'intervention avec l'équipe-ressource sur base de leurs expériences de terrain. 3 heures d'accompagnement de projet avec la direction et les membres du personnel impliqués dans le projet.</p>	<p>4 jours de formation à l'écoute pour la cellule d'écoute constituée de 8 adultes et 12 jeunes, tous VOLONTAIRES, maximum 20 écoutants Sur le temps de midi, un coaching de 30 minutes pour l'ensemble des adultes. 3 heures d'accompagnement de projet avec la direction et les membres du personnel impliqués dans le projet.  N.B. : Afin de démultiplier et de pérenniser les effets de ce dispositif dans l'école, nous conseillons fortement aux écoles intéressées de prévoir 2 journées pédagogiques dans le prolongement ou la suite de cette formation pour l'ensemble de l'équipe pédagogique et éducative.</p>
<b>Nombre de participants par groupe</b>	Nous travaillons pour cette formation, par atelier, avec une classe entière. Deux adultes (par classe) qui participent activement à la formation et au suivi du projet dans l'école.	Nous travaillons par ateliers avec une classe entière, ainsi que 2 adultes par classe qui participent activement à la formation et au suivi du projet dans l'école. Pour le groupe d'adultes : 10 à 20 participants	Nous travaillons avec une cellule d'écoute constituée de 8 adultes et 12 jeunes, tous VOLONTAIRES, maximum 20 écoutants. Les adultes sont accompagnateurs de la cellule et veillent à son fonctionnement et à la formation des écoutants suivants.
<b>Droit d'inscription</b>	4840 € pour l'ensemble du dispositif (conférence, accompagnement de projet, formation des élèves, formation spécifique des adultes, coaching, matériel et préparation). Les frais de déplacement sont de 0,35€/km au départ de l'Université de Paix asbl à Namur (ou les frais de transports en commun).	5980 € pour l'ensemble du dispositif (conférence, accompagnement de projet, formation des élèves, formation spécifique des adultes, coaching, matériel et préparation). Les frais de déplacement sont de 0,35€/km au départ de l'Université de Paix asbl à Namur (ou les frais de transports en commun).	3580 € pour l'ensemble du dispositif (conférence, accompagnement de projet, formation des écoutants, coaching, matériel et préparation). Les frais de déplacement sont de 0,35€/km au départ de l'Université de Paix asbl à Namur (ou les frais de transports en commun).
<b>Modalités d'inscription</b>	<b>Lysiane Mottiaux</b> - 081/ 55 41 50 - <a href="mailto:l.mottiaux@universitedepaix.be">l.mottiaux@universitedepaix.be</a>	<b>Alexandre Castanheira</b> - 081 55 41 48 - <a href="mailto:a.castanheira@universitedepaix.be">a.castanheira@universitedepaix.be</a>	

<sup>[1]</sup> Il peut s'agir, par exemple, de l'enseignant titulaire de la classe et d'un éducateur.



	<b>Dispositif 1 : Les « 3 C » de la médiation : se Calmer, Communiquer et Choisir des solutions</b>	<b>Dispositif 2 : Entraide, Empathie et travail d'Equipe : Ensemble pour stopper le harcèlement</b>	<b>Dispositif 3 : Cellule d'écoute : quand les élèves s'écoutent, ça leur parle !</b>
<b>Public cible</b>	Primaire : si possible de 3 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup> années	de la 1 <sup>re</sup> à la 3 <sup>e</sup> année secondaire. Enseignants, éducateurs, coordinateurs, membres de la direction.	de la 3 <sup>e</sup> année à la 6 <sup>e</sup> année secondaire
<b>Objectifs spécifiques</b>	Pouvoir se calmer en situation conflictuelle Distinguer les faits des jugements Identifier et exprimer ses sentiments Pouvoir écouter l'autre sans l'interrompre Identifier les conflits et mon attitude personnelle Chercher et choisir des solutions gagnant-gagnant Pouvoir prendre sa place dans le groupe en respectant celle des autres	Informé et sensibiliser l'ensemble de l'équipe éducative (direction, éducateurs, enseignants, ...) et des acteurs concernés (CPMS, médiateurs, AMO, asbl locales, ATL, ...) au phénomène de harcèlement et aux moyens de prévention et d'intervention existants ; Constituer et former une équipe de personnes-ressources qui assurera la mise en place d'actions en prévention et en intervention dans les cas de harcèlement entre élèves ; Concevoir et co-animer des ateliers de prévention du harcèlement pour les élèves (régulation des tensions et conflits, prévention du harcèlement) ; Développer les capacités d'entraide, d'empathie et de coopération des élèves pour prévenir le harcèlement ; Mobiliser les élèves dans les interventions pour stopper le harcèlement par la méthode du groupe d'entraide et la méthode des préoccupations partagées ; Autonomiser l'école et ses partenaires dans la prise en charge et la prévention des situations de harcèlement entre élèves.	Au niveau des objectifs pédagogiques, les écoutants en herbe seront amenés à : Cerner les contours du mandat de l'écouter. Expérimenter les postures et les gestes d'une écoute efficace. Apprendre quelques techniques de décodage du langage non verbal. S'exercer à la reformulation : être à l'écoute de ce qui se dit. Pratiquer l'écoute active/empathique : être à l'écoute de ce qui se dit et de ce qui se vit.
<b>Contenu de la formation</b>	S'entraîner activement aux 3 C de la médiation : <b>Se Calmer</b> en situation conflictuelle : gérer ses émotions, <b>Communiquer</b> : exprimer/écouter les faits et les émotions, apprendre à distinguer les faits des jugements, <b>Choisir</b> des solutions : exercer sa créativité, choisir une (des) solutions gagnant/gagnant. Des activités pour mieux se connaître, apprivoiser les différences et mieux identifier ses réactions automatiques en situation conflictuelle afin de pouvoir choisir l'attitude la plus adaptée à la situation. Le programme tiendra compte du rythme d'apprentissage des enfants aux outils relationnels ; de ce fait, il se peut que les objectifs ne soient pas atteints	Au niveau des objectifs pédagogiques, les participants seront amenés à : <i>Axe 1 : animation et formation des élèves :</i> Augmenter les capacités des élèves à réagir adéquatement face au harcèlement. Développer l'empathie des élèves ; Prendre conscience de la dynamique du phénomène Comprendre le concept de stéréotype et se questionner sur ceux que je colle à des groupes et/ou à des personnes Mieux comprendre ce que vivent les personnes exclues ou discriminées Constituer un groupe qui apprivoise les différences et apprend la coopération <i>Axe 2 : formation des adultes à la</i>	Concrètement, l'Université de Paix propose de former à l'écoute un mélange de élèves et d'adultes volontaires, et offre aux adultes les fiches pédagogiques leur permettant de former d'autres écoutants au fil des années. La formation se donne en 4 journées de préférence réparties sur une année scolaire : Jour 1 : Comment mener une séance d'écoute ? Quel est le mandat de l'écouter ? Jour 2 : Approfondissement des compétences en écoute par le dépassement de ses propres difficultés à écouter. Jour 3 : Déploiement de l'écoute empathique. Jour 4 : Training intensif avec supervision sur base des cas rapportés par les écoutants

	dans leur totalité ou au contraire approfondis.	<p><i>prévention et à l'intervention :</i></p> <p>Se construire une représentation du phénomène de harcèlement en le distinguant des autres formes de violences</p> <p>S'approprier des dispositifs de prévention générale et spécifique du harcèlement à destination des élèves (cfr. Axe 1)</p> <p>Développer ses capacités d'intervention dans les situations avérées de harcèlement</p> <p>Améliorer le signalement et la prise en charge des situations de harcèlement</p> <p>Constituer une équipe de personnes-ressources au sein de l'école.</p>	actifs.
			Dans l'école, les séances d'écoute peuvent se réaliser en solo si les élèves le sentent, ou par duos d'écotants, qu'il s'agisse de paires d'élèves ou de duos élève/adulte.
<b>Méthodologie</b>	<p>Les élèves utiliseront des outils concrets en gestion des conflits. Les apports théoriques seront principalement communiqués durant les évaluations des activités. La théorie et les fiches pratiques seront également reprises dans les écrits remis lors de chaque module. La méthodologie sera active et interactive :</p> <p>Activités concrètes : jeux, activités orales ou écrites, techniques créatives ;</p> <p>Mises en situation : exercices d'entraînement, jeux de rôle, théâtre forum, observation structurée ;</p> <p>Partage et échange d'expériences personnelles.</p>	<p>L'approche est essentiellement expérientielle. Les apports théoriques seront principalement communiqués durant les évaluations des activités. La théorie et les fiches pratiques seront également reprises dans les écrits remis lors de chaque module. La méthodologie sera active et interactive :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Activités concrètes : jeux, activités orales ou écrites, techniques créatives ;</li> <li>- Mises en situation : exercices d'entraînement, jeux de rôle, théâtre forum, observation structurée ;</li> <li>- Partage et échange d'expériences personnelles et sur base des expériences menées dans d'autres écoles de la FWB et à l'étranger.</li> </ul>	<p>La pédagogie est (inter)active : les apprenants utilisent leurs propres tensions émotionnelles pour expérimenter les techniques de détection, d'accueil et d'écoute. Ils choisissent à tout moment les situations qu'ils souhaitent raconter et les émotions qu'ils s'autorisent à déposer en groupe.</p> <p>Les élèves utiliseront des outils concrets en écoute. Les apports théoriques seront principalement communiqués durant les évaluations des activités. La théorie et les fiches pratiques seront également reprises dans les écrits remis lors de chaque module. La méthodologie sera active et interactive :</p> <p>Activités concrètes : jeux, activités orales ou écrites, techniques créatives ;</p> <p>Mises en situation : exercices d'entraînement, jeux de rôle, théâtre forum, observation structurée ;</p> <p>Partage et échange d'expériences personnelles.</p>
<b>Durée et dispositif</b>	<p>Une rencontre préalable d'identification des attentes au regard du programme proposé</p> <p>Une conférence de sensibilisation de l'équipe pédagogique et éducative de 1h30</p> <p>10 ateliers de 2 périodes dans 2 classes. Participation de 2 enseignant(e)s<sup>1</sup> aux ateliers.</p> <p>Après chaque séance, un coaching de 30 minutes.</p>	<p>Une conférence de sensibilisation de l'équipe pédagogique et éducative de 1h30 à 2h00</p> <p>4 ateliers de 4 périodes dans 1 classe. Participation de 2 adultes encadrants aux ateliers. Il peut s'agir, par exemple, de l'enseignant titulaire de la classe et d'un éducateur.</p> <p>Après chaque séance, un coaching de 30 minutes pour l'ensemble des adultes.</p>	<p>Une conférence de sensibilisation et d'information de l'équipe pédagogique et éducative de 30' à 60'.</p> <p>4 jours de formation à l'écoute pour la cellule d'écoute constituée de 8 adultes et 12 élèves, tous VOLONTAIRES, maximum 20 écotants</p> <p>Sur le temps de midi, un coaching de 30 minutes pour</p>

<sup>1</sup> Il peut s'agir, par exemple, de l'enseignant titulaire de la classe et d'un éducateur.

	<p>3 journées de formation spécifique pour les enseignants (éducateurs) engagés dans cette formation.</p> <p>3 heures d'accompagnement de projet avec la direction et les membres du personnel impliqués dans le projet.</p> <p>N.B. : Afin de démultiplier et de pérenniser les effets de ce dispositif dans l'école, nous conseillons fortement aux écoles intéressées de prévoir 2 journées pédagogiques dans le prolongement ou la suite de cette formation pour l'ensemble de l'équipe pédagogique et éducative.</p>	<p>4 journées de formation spécifique pour les enseignants/éducateurs et un membre de l'équipe de direction qui formeront l'équipe-ressource « Prévention Harcèlement » au sein de l'école.</p> <p>2 journées de suivi pour approfondir les techniques de prévention et d'intervention avec l'équipe-ressource sur base de leurs expériences de terrain.</p> <p>3 heures d'accompagnement de projet avec la direction et les membres du personnel impliqués dans le projet.</p>	<p>l'ensemble des adultes.</p> <p>3 heures d'accompagnement de projet avec la direction et les membres du personnel impliqués dans le projet.</p> <p>N.B. : Afin de démultiplier et de pérenniser les effets de ce dispositif dans l'école, nous conseillons fortement aux écoles intéressées de prévoir 2 journées pédagogiques dans le prolongement ou la suite de cette formation pour l'ensemble de l'équipe pédagogique et éducative.</p>
<b>Nombre de participants par groupe</b>	Nous travaillons pour cette formation, par atelier, avec une classe entière. Deux adultes (par classe) qui participent activement à la formation et au suivi du projet dans l'école.	Nous travaillons par ateliers avec une classe entière, ainsi que 2 adultes par classe qui participent activement à la formation et au suivi du projet dans l'école. Pour le groupe d'adultes : 10 à 18 participants	Nous travaillons avec une cellule d'écoute constituée de 8 adultes et 12 élèves, tous VOLONTAIRES, maximum 20 écoutants. Les adultes sont accompagnateurs de la cellule et veillent à son fonctionnement et à la formation des écoutants suivants.
<b>Droit d'inscription</b>	4500 € pour l'ensemble du dispositif (conférence, accompagnement de projet, formation des élèves, formation spécifique des adultes, coaching, matériel et préparation). Les frais de déplacement sont de 0,35€/km au départ de l'Université de Paix asbl à Namur (ou les frais de transports en commun).	5980 € pour l'ensemble du dispositif (conférence, accompagnement de projet, formation des élèves, formation spécifique des adultes, coaching, matériel et préparation). Les frais de déplacement sont de 0,35€/km au départ de l'Université de Paix asbl à Namur (ou les frais de transports en commun).	3580 € pour l'ensemble du dispositif (conférence, accompagnement de projet, formation des écoutants, coaching, matériel et préparation). Les frais de déplacement sont de 0,35€/km au départ de l'Université de Paix asbl à Namur (ou les frais de transports en commun).
<b>Modalités d'inscription</b>	<b>Lysiane Mottiaux</b> - 081/ 55 41 50 - <a href="mailto:l.mottiaux@universitedepaix.be">l.mottiaux@universitedepaix.be</a>	<b>Alexandre Castanheira</b> - 081 55 41 48 - <a href="mailto:a.castanheira@universitedepaix.be">a.castanheira@universitedepaix.be</a>	<b>Christelle Lacour</b> - 081 55 41 41 - <a href="mailto:c.lacour@universitedepaix.be">c.lacour@universitedepaix.be</a>

### Dispositif proposé par Le Souffle ASBL

Créé en 1987, "Le Souffle, Asbl" se définit dès 1993 comme une Association Socio-Educative Européenne d'Action, de Formation et de Médiation. Centrée sur les Pratiques Restauratives/PR visant l'amélioration des relations, son équipe participe à la création de nombreuses méthodes et formations pour jeunes et adultes : Médiation Par les Pairs/MPP, formation à la gestion des conflits/médiation, etc. Sa recherche-action « Devenir Son Propre Médiateur », évaluée par l'ULB, gagne le prix "Ecole et violence : prévention précoce" décerné par la "Fondation de France et l'Association Pierre Strauss". Expérimenté auprès de milliers d'élèves et d'adultes, ce programme est publié aux Editions Chronique Sociale, 2de édition enrichie d'une boîte à outils pour le salon de l'Education en octobre 2015. L'Association travaille à la carte et selon les besoins de toute institution publique ou privée. En tant que service spécialisé en Médiation Collective/MC et en Pratique Restaurative/PR, son équipe est appelée à co-intervenir sur le terrain tant pour des médiations entre adultes qu'entre jeunes ou intergénérationnelles. Aujourd'hui, interpellée par la complexité et la gravité de certaines situations, Le Souffle explore les pratiques inspirées de la Justice « Restaurative » avec une action triple : auteur/victime/communauté applicables au monde socio-éducatif et organisationnel. Cette recherche-action a donné lieu à la publication d'un livre «

Pratiquer la Concertation Restaurative en Groupe avec des élèves » par Joëlle Timmermans-Delwart et Jeannine Blomart aux Editions Chronique Sociale en mars 2017. Types d'activités développées : Concertation Restaurative en Groupe/CRG, Médiation collective, Formation d'adultes, Accompagnement d'équipes, Conférences, Tables-rondes, Ecrits,...

<b>Public cible</b>	Niveau fondamental et secondaire
<b>Objectifs spécifiques</b>	-Encourager la socialisation de l'enfant et lui apprendre à gérer ses relations ; -Développer des techniques de communication et de gestion de conflits ; -Acquérir des compétences visant : écoute, dialogue, confiance en soi, prise de conscience, auto-observation, reconnaissance mutuelle, prise de responsabilité, coopération, créativité... ; -Accompagner l'école dans l'instauration de la culture de médiation au sein de l'institution; -Réfléchir et créer un dispositif qui permette la pérennisation du projet.
<b>Contenu de la formation</b>	Acquisition du vocabulaire indispensable à la verbalisation des faits, émotions et des besoins ; Ecoute active et recherche collective d'alternatives et de solutions au conflit ; Jeux de rôle Suivi et supervision des situations vécues par les élèves médiateurs; Réunion et concertation avec les adultes impliqués et encadrant le projet ; Elaboration d'un plan d'action pour intégrer le projet dans l'institution ;
<b>Méthodologie</b>	Ateliers interactifs, mises en situation, cercles de paroles, brainstorming, etc...
<b>Durée du dispositif</b>	Huit jours soit : 1 jour de présentation du projet à l'équipe éducative, 6 jours avec formation des élèves (6 séances x 2 périodes dont 2 séances de supervision des situations gérés par les élèves) + suivi des adultes (2 séances de supervision formative et de suivi des adultes impliqués dans le projet : direction/ profs/éducateurs/réseaux), 1 jour de clôture et d'évaluation. Pour la pérennisation du dispositif de Médiation par les Pairs dans l'institution : <ul style="list-style-type: none"> <li>- élaboration d'un plan d'action pour intégrer le nouveau dispositif de médiation dans l'institution</li> <li>- possibilité de renouveler la formation des élèves l'année suivante</li> <li>- possibilité d'organiser 2 journées pédagogiques pour l'équipe éducative</li> <li>- possibilité d'organiser une conférence pour parents avec l'association des parents et réseaux.</li> </ul>
<b>Nombre de participants</b>	groupe de 10 à 15 personnes. Au-delà de 15, nécessité de 2 formateurs. Possibilité de groupes-classes avec adultes impliqués.
<b>Droit d'inscription</b>	forfait de 800€/jour. Hors déplacements.
<b>Modalités d'inscription</b>	Le Souffle GSM : 0476/ 675 396 Courriel : <a href="mailto:lesouffle@skynet.be">lesouffle@skynet.be</a> <a href="http://www.lesouffle.be">www.lesouffle.be</a>

### Dispositif proposé par l'ASBL Médiations

L'asbl MEDIATIONS a pour objet de favoriser la communication par la médiation et la gestion de conflits et de promouvoir l'expression de l'individu sous toutes ses formes, dans le but d'un épanouissement corporel et psychique dans tous les domaines de la vie sociale, culturelle, économique, politique. Elle vise à participer aux processus de paix et d'harmonie universels et intervient principalement dans les domaines suivants : la formation de type relationnelle, la formation psycho pédagogique, la supervision. L'asbl MEDIATIONS est agréée par la commission fédérale de médiation depuis 2008.

**Zone géographique d'intervention : les écoles situées à Bruxelles et en Brabant Wallon.**

<b>Public cible</b>	Niveau fondamental et secondaire
<b>Objectifs spécifiques</b>	Acquisition de comportements nouveaux et constructifs face aux conflits, à l'agressivité, à la violence, à la démotivation,...
<b>Contenu de la formation</b>	Exercice d'écoute et de reformulation - Prise de conscience du conflit, de l'agressivité, de la violence - Entendre, accepter et comprendre deux points de vue différents - Connaissance de soi et des autres - L'estime de soi, instaurer la confiance - Lecture du langage corporel - Education à la paix - Participer et coopérer avec ses pairs - Sensibilisation aux droits et aux devoirs de la personne - Mes émotions, celles des autres et ouverture à l'empathie - Le développement de l'intelligence émotionnelle.

<b>Méthodologie</b>	La méthodologie se veut active, inductive et participative. Active car ils font recours à des autodiagnostic et les participants sont encouragés à s'impliquer au travers des exercices pratiques, inductive car ils partent des réalités professionnelles, du vécu et des expériences de chacun et participative car ils préconisent l'association des apprenants à travers des débats et échanges sur leurs réalités de travail et/ou scolaires, les situations auxquelles ils sont confrontés et sur les solutions à envisager. Travaux en sous-groupes, en binômes et en individuel.
<b>Durée du dispositif</b>	Il faut prévoir 5 séances de 2 heures consécutives pour que chacun soit initié à «l'esprit médiation » dont l'objectif principal est d'avoir les outils de base nécessaires pour résoudre ses conflits autrement que par l'agression, la fuite, la soumission, l'inhibition... A la demande générale des heures peuvent être ajoutées.
<b>Nombre de participants</b>	16 personnes
<b>Droit d'inscription</b>	Prestation : 100 € TTC/heure et Frais de déplacement : 0,34€ /km - Frais d'impression : 0,05€/copie si la production des documents pédagogiques est assurée par MEDIATIONS asbl. Toute prestation de service fait l'objet d'une convention écrite. Nous vous invitons à nous transmettre la liste des participants au plus tard 3 semaines avant le début de la formation.
<b>Modalités d'inscription</b>	Ginette DEBUYCK, Directrice de l'ASBL Médiations, Tél-Fax: 02 426 16 43, GSM : 0486 26 56 42

## **Lutte contre le (cyber)harcèlement - Organisation d'une activité de sensibilisation ou de prévention autour de la question du (cyber) harcèlement - niveau primaire et secondaire**

### **Objectifs :**

Un soutien financier pouvant aller jusqu'à **1.500 €** pourra être octroyé aux établissements scolaires qui organisent une action visant à sensibiliser la communauté éducative (élèves, équipes éducatives et/ou parents) autour de la question du cyber-harcèlement, dans la limite du budget disponible.

Parmi les activités, peuvent être proposées une pièce de théâtre, une conférence, un module de formation, une animation... en lien avec la thématique du (cyber) harcèlement.

En annexe, sont listés de manière non exhaustive, des opérateurs auxquels les établissements peuvent faire appel dans le cadre de cet appel à projets.

### **Conditions de participation :**

- ✓ Le dossier de candidature doit être complet et transmis par courriel dans les délais impartis ;
- ✓ L'établissement candidat doit avoir désigné une personne référente du projet pour l'enseignement fondamental et/ou au moins deux personnes référentes du projet pour l'enseignement secondaire.

### **Critères de sélection :**

- ✓ Les diverses démarches effectuées au sein de l'école en vue de sensibiliser les élèves sur cette thématique ;
- ✓ Le type de partenariat développé avec un partenaire extérieur (centre PMS, association de parents, AMO, CLPS,...) dans le cadre de la sensibilisation à cette thématique ;
- ✓ Le fait de s'intégrer dans le projet d'établissement et être un des fils rouges du vécu de la classe/de l'école pendant l'année scolaire ;
- ✓ L'implication et la participation des élèves et des enseignants dans le projet.
- ✓ L'impact sur l'ensemble de la communauté éducative (élèves, enseignants et parents) ;
- ✓ L'état des lieux des besoins au sein de l'établissement en matière de prévention et de prise en charge des violences scolaires ;
- ✓ La perspective de prolongement après la réalisation de l'activité proprement dite.
- ✓ L'adéquation du budget sollicité.

Les critères ci-dessus seront examinés par un jury, présidé par la Direction générale de l'Enseignement obligatoire, afin de déterminer quels établissements scolaires seront sélectionnés pour l'année scolaire 2018-2019. Le Jury veillera à ce que les

établissements sélectionnés répondent à des critères de répartition géographique et de réseaux d'enseignement. Les écoles n'ayant jamais bénéficié d'appels à projets sur cette thématique durant les deux dernières années seront prioritaires.

Si le nombre total d'établissements scolaires répondant aux critères de sélection pour cette année scolaire est dépassé par rapport au budget prévu, l'ordre chronologique d'envois des candidatures sera d'application.

### Étapes de la procédure :

1° Envoi de votre candidature, via le formulaire en annexe, pour au plus tard le **15 juin 2018**, auprès de la Direction générale de l'Enseignement obligatoire, à l'adresse suivante : [harcelement@cfwb.be](mailto:harcelement@cfwb.be)

2° Le jury vérifiera l'adéquation de la candidature avec les critères tels que définis dans le présent appel.

3° Le jury communiquera les résultats de la sélection au plus tard le **30 août 2018**.

### Pour les écoles sélectionnées :

4° Dès réception de l'arrêté de subvention, l'école reprend contact avec l'opérateur, choisi, afin d'établir d'un commun accord le planning des interventions. Celles-ci devront être programmées entre septembre 2018 et juin 2019.

5° Avant le **30 août 2019**, l'établissement scolaire transmet les justificatifs des dépenses (par exemple : la facture de l'opérateur) et le rapport des activités menées.

### Liste d'opérateurs :

Ci-dessous, sont listés de manière non exhaustive des opérateurs auxquels les établissements peuvent faire appel.

**Libre à chaque établissement scolaire de collaborer avec un autre partenaire dans le cadre de cet appel à projets.** L'activité proposée par le partenaire devra répondre aux critères fixés par le Jury et une description complète de l'activité devra être annexée.

Il est également demandé à ce qu'un **contact préalable** avec l'opérateur de formation soit établie et qu'un document attestant de la réalité du partenariat soit joint à la candidature.

<b>ALVEOLE THEATRE : H@RCELEMENTS</b>	<b>LOUPIOTE ASBL : CE QUI VOUS REGARDE...NO HATE</b>
PIECE DE THEATRE ET DEBAT - NIVEAUX <b>PRIMAIRE</b> ET <b>SECONDAIRE</b>	ANIMATION – <b>NIVEAU SECONDAIRE</b>
<b>Descriptif</b>	<b>Descriptif</b>
Alvéole Théâtre est une compagnie professionnelle de Théâtre-action située à Bastogne. Ses objectifs sont de permettre à tout un chacun d'accéder à la culture et de	Ayant pour objet la sensibilisation citoyenne à l'audiovisuel et aux arts de la scène, l'ASBL LOUPIOTE est une Organisation de Jeunesse active dans l'éducation au et par le cinéma partout



<p>donner à tous la possibilité de réfléchir et de s'exprimer sur des faits de société... Pour imaginer le monde autrement. Pour ce faire, elle nous invite à nous interroger sur la marche du monde et à retrouver le plaisir de l'échange au travers de spectacles, d'animations, de rencontres, d'ateliers.</p> <p>Alvéole Théâtre intervient partout en Fédération Wallonie-Bruxelles et à l'étranger en fonction des demandes.</p>	<p>en Fédération Wallonie-Bruxelles. Composée d'une équipe de professionnels du cinéma et de pédagogues, Loupiote propose des ateliers itinérants dans les milieux associatifs et scolaires afin de sensibiliser et aiguïser le regard du élève public à une lecture critique du langage cinématographique et des médias. Depuis 2013, Loupiote participe activement au Mouvement « No Hate » consacré à la lutte contre le discours de haine en ligne et le cyber-harcèlement.</p>
<b>Activités</b>	<b>Activités</b>
<p>Parmi ses spectacles, la compagnie propose un spectacle de théâtre-forum et agora intitulé « H@rcèlements ». Celui-ci <b>met en évidence les mécanismes du harcèlement scolaire et du cyber-harcèlement</b> au travers des phénomènes de groupe, de la question de la popularité, du prolongement du harcèlement dans la vie privée par les réseaux sociaux, de la place du parent, de l'ambivalence du harceleur et de la victime, du rôle des enseignants et de l'institution scolaire.</p> <p>Par le forum et l'agora, les personnages et le public cherchent ensemble comment ces différents protagonistes peuvent agir pour éviter cette violence.</p> <p>Ces outils sont particulièrement adaptés aux adolescents : les situations conflictuelles dans lesquelles ils se mettent en jeu les interrogent sur leurs propres comportements dans la réalité.</p> <p>Comment résister, argumenter, négocier, face à l'autre? Comment exprimer l'inacceptable? Comment aborder des visions opposées ?</p> <p>L'objectif n'est pas de tenir des propos moralisateurs mais simplement de faire prendre conscience de l'importance de l'écoute, du respect, du dialogue...</p>	<p>Afin d'apporter son soutien aux professionnels de l'éducation désireux d'entamer un travail de prévention avec les élèves en regard de la problématique de la haine en ligne et du cyber-harcèlement, l'ASBL LOUPIOTE a développé un module d'animation itinérant basé sur son outil pédagogique « <i>Ce qui vous regarde...</i> No Hate ». La projection du court-métrage <i>Ce qui vous regarde...</i>, production originale de l'asbl créée avec des adolescents d'une école bruxelloise, sert de point de départ à un débat citoyen et à une réflexion avec le élève public autour de la problématique.</p> <p>Cette première animation de 100 minutes peut être prolongée par des ateliers pratiques de création de capsules vidéos destinées à servir une campagne de prévention réalisée par les élèves dans leur école et/ou sur la toile. A l'issue de chaque animation, un exemplaire de l'outil « <i>Ce qui vous regarde...</i> No Hate » est laissé à l'enseignant(e) ou à l'éducatrice(trice) présent(e) afin qu'il/elle puisse poursuivre, de façon autonome, le travail de prévention amorcé par nos animateurs.</p> <p>Objectifs : Par le biais du cinéma, sensibiliser les élèves à la problématique de la haine en ligne et du cyber-harcèlement, leur permettre de mieux en comprendre les mécanismes et de lutter efficacement contre eux. Les amener à développer une meilleure citoyenneté sur la toile et un usage responsable d'Internet et des réseaux sociaux.</p>
<b>Public cible</b>	<b>Public cible</b>
Ce spectacle s'adresse aux élèves et aux enseignants de la 6 <sup>e</sup> primaire à la 3 <sup>e</sup> secondaire	Elèves de l'enseignement secondaire
<b>Planning</b>	<b>Planning</b>
Toute l'année, en fonction des disponibilités.	Toute l'année, en fonction des disponibilités.
<b>Coût</b>	<b>Coût</b>
1575 € par représentation + les frais de déplacement.	A partir de 150 euros (une animation de 100 minutes pour 2 classes).
<b>Plus d'informations ?</b>	<b>Plus d'informations ?</b>
☎ : 061/21.50.21 @ : <a href="mailto:alveole@skynet.be">alveole@skynet.be</a> 🌐 : <a href="http://www.alveoletheatre.be">www.alveoletheatre.be</a>	☎ : 02/6444141 @ : <a href="mailto:info@loupiote.be">info@loupiote.be</a> 🌐 : <a href="http://www.loupiote.be">www.loupiote.be</a>
<b>Cliky, l'énigme numérique</b>	<b>Touche Pas à ma Pote en classe</b>
<b>ANIMATION LECTURE – NIVEAU PRIMAIRE</b>	<b>ANIMATION THEATRALE – NIVEAU PRIMAIRE ET SECONDAIRE</b>
<b>Descriptif</b>	<b>Descriptif</b>
<p>Une fable moderne pour éduquer les enfants à Internet et à la cyber citoyenneté Sur la base d'une série de livres illustrés « Cliky », créer le choc des cultures entre réel et virtuel afin d'éveiller la curiosité et susciter les émotions des enfants par rapport au monde numérique. Au travers des aventures de Félix, un petit garçon du monde réel, et de Cliky, une donnée numérique du monde virtuel, aborder, de manière créative, l'identité numérique, les réseaux sociaux, le cloud, la frontière entre réel et virtuel, la vie privée, l'intimité et le respect d'autrui.</p>	<p>TPAMP lutte contre le harcèlement de rue et le sexisme au quotidien. Lancée par le magazine ELLE Belgique en 2012, elle est devenue une entité indépendante sous la forme d'une ASBL bruxelloise. TPAMP veut faire en sorte que la société prenne conscience de cette forme de violence que représentent le harcèlement de rue et les attitudes sexistes en général. C'est pourquoi, nous mettons en place des campagnes de sensibilisation et des projets d'éducation. L'emprunt de la petite main jaune à une campagne antisexiste des années 80 n'est pas fortuit. Il positionne d'emblée la campagne : tolérance zéro contre le racisme, tolérance zéro</p>



	contre le sexisme, c'est le même combat.
<b>Activités</b>	<b>Activités</b>
<p><b>Découvrir, avec l'enseignant, un univers fascinant et en perpétuelle évolution à travers les sens primaires et les émotions</b></p> <p>Le numérique, Cliky, est par nature disruptif et la fiction est le seul outil qui permet de matérialiser l'immatériel ! Cliky est présent, physiquement, dans les bras de Félix. Il mange, se met en veille, interagit avec les membres de la famille selon son mode de communication à lui. Cette matérialisation du numérique donne naissance à des situations réalistes dans lesquelles l'enfant s'identifie dans sa vie connectée quotidienne.</p> <p><b>Libérer la parole de l'enfant</b> : un espace ouvert de réflexion et de discussion est créé en permanence afin de libérer la parole de l'enfant sur ses pratiques. L'important n'est pas d'apprendre des règles préconçues (qui seront très rapidement périmées), mais bien de réfléchir à la manière dont nous souhaitons vivre notre cyber citoyenneté.</p> <p><b>Se reconnecter à son intimité, ses émotions et donc découvrir l'empathie envers les émotions d'autrui</b> : l'écran, froid, sans visage vivant crée un double effet assez contradictoire que j'appelle « l'intime distance. <b>L'intime</b> parce que l'écran se trouve tout près de nous, sur notre bureau, dans notre canapé, notre lit, au cœur de notre intimité. <b>Distant</b> parce que l'écran est une paroi de verre qui trace une frontière entre nous et la personne avec laquelle nous communiquons, distance accentuée par le clavier, et nos doigts qui tapent très intellectuellement ce que nous pensons en toute intimité. De là se crée l'intime distance qui laisse passer certains comportements et messages totalement inadéquats. Il convient de prendre conscience de la capacité d'Internet de troubler nos repères fondamentaux, y compris notre éducation (violence verbale), et notre partage d'intimité (photos). Enfin, il faut également évoquer la confusion entre vie privée et vie publique sur Internet en rappelant son côté public</p> <p><b>Resserrer les liens</b></p> <p>La lecture des livres <b>Cliky</b> permet de (re)créer un dialogue intergénérationnel nécessaire à l'épanouissement et à l'équilibre de l'enfant. La fiction <b>Cliky</b> a été écrite telle une fable : d'une part, l'aventure de la famille Duraisau qui plait énormément aux enfants et d'autre part, la fable avec des représentations qui parlent aux adultes également. L'histoire de cette famille nous permet de réfléchir et d'échanger en toute franchise autour de nos représentations et utilisations d'Internet.</p> <p><b>Autres thématiques également abordées lors des discussions en classe</b> : <i>la véracité des propos sur Internet, la place que prend Internet dans nos vies, la géolocalisation, l'importance liberté de choisir, de décider qui l'on est et ce que l'on fait, l'importance de la protection parentale, adulte...La communication est plus que jamais nécessaire, une valeur, une aptitude à cultiver dès le plus jeune âge, comme l'empathie d'ailleurs</i></p>	<p>Animations d'improvisation théâtrale qui ont pour but de sensibiliser et conscientiser au harcèlement de rue et au sexisme. Le message : le harcèlement de rue et le sexisme sont une forme de violence ; ils ne tuent pas, ils ne blessent pas physiquement, mais ils font mal, altèrent la liberté de certaines et notre capacité à vivre ensemble. Ils sont aussi interdits par la loi.</p> <p>Trois comédiens de la Ligue d'Impro jouent des courtes scènes illustrant des insultes, menaces ou discriminations sexistes. Au bout de quelques minutes, un des comédiens arrête la scène et suscite les réactions des élèves, mène le débat et leur demande d'agir comme des metteurs en scène sur le comportement des protagonistes, jusqu'à ce que la situation conflictuelle trouve une résolution. La morale émerge donc des élèves et non des adultes.</p> <p>À ce jour, plus de 10.000 élèves ont assisté à une séance de sensibilisation TPAMP en classe.</p>
<b>Public cible</b>	<b>Public cible</b>
Ce projet s'adresse aux enfants de 4-5-6 <sup>e</sup> années primaires	Ce projet s'adresse aux enfants de 5 <sup>e</sup> et 6 <sup>e</sup> années primaires et à tous les degrés de l'enseignement secondaire.
<b>Planning</b>	<b>Planning</b>
Entre septembre 2017 et juin 2018 – Reconductible sur plusieurs années et enrichi au fur et à mesure des	Toute l'année, en fonction des disponibilités. L'animation dure 1h30.

échanges	
<b>Coût</b>	<b>Coût</b>
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Achat des deux livres deux à trois semaines avant l'animation (livraison offerte), soit un budget pour une classe de 20 élèves de 320 € (Prix unitaire du livre de 8 €)</li> <li>2. Une demi-journée d'animation sur base du tarif « un écrivain en classe » soit un montant de 250 €. Les frais de déplacement sont à ajouter sur base aussi de l'indemnité de la CFWB soit 0,3334 €/Km.</li> </ol>	852 € par animation, tout compris, pour un maximum de 60 élèves.
<b>Plus d'informations ?</b>	<b>Plus d'informations ?</b>
<p>☎ : 0477/20.50.88</p> <p>@ : <a href="mailto:virginie.tyou@gmail.com">virginie.tyou@gmail.com</a></p> <p>🌐 : <a href="http://www.cliky.eu">www.cliky.eu</a></p>	<p>@ : <a href="mailto:contact@tpamp.be">contact@tpamp.be</a></p> <p>🌐 : <a href="http://www.touchepasamapote.be/">http://www.touchepasamapote.be/</a></p>

PROJET ENFANTS CAPables	PROJET GRIS WALLONIE
PROGRAMME DE PREVENTION - NIVEAU PRIMAIRE – UNIQUEMENT REGION BXL-S-C	ANIMATION – NIVEAU SECONDAIRE – UNIQUEMENT REGION WALLONNE
Descriptif	Descriptif
<p>Le programme Enfants CAPables est un projet de prévention des violences envers les enfants et est basé sur le concept de l'empowerment (« appropriation du pouvoir sur soi »), qui cherche à réduire la vulnérabilité des enfants aux violences verbales, physiques ou sexuelles en promouvant les droits humains des enfants et en proposant des ressources et des stratégies préventives qui permettent aux enfants de sauvegarder leurs droits. Le slogan du projet CAP est « tou/te/s les enfants ont le droit d'être en sécurité, fort/e/s et libres ». Ces trois droits de base, expliqués en termes simples aux enfants de 6 à 12 ans, leur permettent d'analyser rapidement des situations à risque : est-ce que l'enfant se sent en sécurité – ou plutôt exposé/e à des choses inconnues et désagréables ? Est-ce qu'il/elle se sent fort/e – ou l'a-t-on mis/e dans une situation où il ne lui reste plus qu'à subir ? Est-ce qu'il/elle se sent libre – ou limite-t-on ses droits ? Pour cela, le programme s'adresse à trois publics simultanément : les enfants, leurs parents et leurs enseignant/e/s. De cette manière, des messages de prévention cohérents sont diffusés envers ces publics et peuvent se renforcer mutuellement, assurant une bonne coopération entre les trois groupes.</p>	<p>Arc-en-Ciel Wallonie est la fédération wallonne des associations LGBT (Lesbiennes, Gays, Bisexuel-le-s et Trans). Son rôle est d'apporter un soutien à ses membres et animer le réseau associatif wallon, relatif aux thématiques liées à l'orientation sexuelle et au genre. En plus de son rôle de fédération, Arc-en-Ciel Wallonie crée et développe de vastes projets de sensibilisation visant à lutter contre l'homo-et transphobie, sur tout le territoire de la Wallonie.</p>
Activités	Activités
<p><b>Atelier pour personnel scolaire (1,5h) :</b> Ces ateliers contiennent une introduction à la violence envers les enfants, une explication détaillée de l'atelier enfants et le dépistage d'enfants victimes de violence. Les enseignant/e/s apprennent comment accueillir et réorienter un/e enfant victime de violence selon leurs responsabilités légales et comment approfondir les contenus de l'atelier enfants dans leurs cours.</p> <p><b>Atelier pour parents (1,5h) :</b> Les contenus sont similaires à ceux de l'atelier pour le personnel scolaire, mais adapté au grand public. Les parents apprennent entre autres à reconnaître des signaux de victimisation chez un enfant, à communiquer avec un/e enfant victime de violences et à renforcer les messages de prévention dans leur éducation.</p> <p><b>Atelier pour enfants (2h ininterrompues par classe) :</b> Utilisant des discussions de groupe et des saynètes, les enfants sont amené/e/s à analyser les violences sous l'angle des droits fondamentaux. Ils/elles apprennent à reconnaître des situations potentiellement dangereuses et à utiliser efficacement les options à leur disposition pour mettre un terme à la violence. L'affirmation de soi, le soutien entre enfants et la communication avec un/e adulte de confiance sont au centre des stratégies préventives. Trois saynètes illustrent les plus fréquentes formes de violence à l'égard des enfants : violence par un autre enfant, violence par un adulte inconnu et violence par un adulte proche. Dans un premier temps, l'enfant est montré/e comme victime pour permettre aux enfants d'analyser les risques implicites de la situation ; dans un deuxième temps, après un échange sur les possibilités d'action de l'enfant, la même situation se transforme en histoire de succès. Les saynètes sont jouées par des intervenant/e/s formé/e/s spécialement. Les enfants peuvent jouer des rôles secondaires pour montrer des comportements de soutien à la victime, mais ne sont</p>	<p>Dans le cadre de ses activités de sensibilisation, Arc-en-Ciel Wallonie a mis en place, depuis 2012, des animations scolaires, apportant aux élèves les réponses aux questions qu'ils se posent sur l'orientation sexuelle. Pour réaliser ce projet, Arc-en-Ciel Wallonie s'est inspiré de l'expérience québécoise du GRIS (Groupe de Recherche et d'Intervention Sociale). En effet, depuis plus de 15 ans déjà, l'organisation a mis en place des <i>démystifications</i> pour lutter contre l'homophobie et la biphobie dans les écoles. L'animation consiste en la visite de deux intervenant-e-s qui, en témoignant de leur expérience en tant que gay, lesbienne ou bisexuel-le, tentent de répondre aux questions que se posent encore les élèves. La découverte des sentiments amoureux, la réaction de l'entourage, vivre son identité au quotidien... Toutes ces questions sont abordées par les intervenant-e-s bénévoles en faisant référence à leur propre histoire. A travers ces interventions, le Gris Wallonie se fixe plusieurs objectifs à atteindre. Ceux-ci ont été élaborés en tenant compte de la demande existante et des réalités que vivent les jeunes gays, lesbiennes ou bisexuel-le-s dans nos écoles :</p> <p><b>-Répondre aux demandes</b> de sensibilisation des enseignants, éducateurs, directions (et parfois d'étudiants) d'une manière structurée : beaucoup de demande arrivent lorsqu'un problème d'homophobie s'est présenté en cours, en récréation... Des établissements font alors appel à des intervenant-e-s extérieurs pour aborder la thématique de l'homo- et bisexualité. D'autres demandes sont motivées par un projet pédagogique de l'établissement ou pour une journée citoyenne, par exemple. Le Gris Wallonie propose une sensibilisation élaborée et éprouvée - <b>Sensibiliser à la diversité des orientations sexuelles</b> : en confrontant les étudiant-e-s à des personnes homo- ou bisexuelles, il s'agit de faire prendre conscience de la réalité des multiples</p>

<p>jamais mis dans un rôle anxiogène ou négatif. Dans une saynète finale, l'enseignant/e est invité/e à jouer un/e adulte de confiance qui réagit bien quand un/e enfant raconte la violence qu'il/elle a vécue. De cette manière, les enfants savent mieux anticiper ce qui se passe s'ils/elles se confient à des adultes de confiance. L'atelier est suivi d'une demi-heure où les enfants qui le souhaitent peuvent rencontrer individuellement les animatrices pour approfondir les apprentissages. C'est aussi l'occasion pour certain/e/s enfants de se confier aux animatrices par rapport à des violences vécues; les animatrices sont formées à établir un plan de sécurité avec l'enfant et, si nécessaire, faire intervenir les services psychosociaux compétents.</p>	<p>schémas d'affection et d'attirance qui existent par-delà le modèle le plus fréquemment représenté, voire le plus exclusivement véhiculé - <b>Lutter contre l'homophobie à l'école</b> lorsqu'elle est présente : <i>pd, tapette, gouine</i> sont des insultes encore trop courantes dans les cours de récréation et souvent banalisées. Cette homophobie peut se décliner de différentes façons, de la joute verbale à la violence physique. Connaître une ou des personnes homo- ou bisexuel-le-s diminuerait cette homophobie latente, souvent nourrie par les stéréotypes et une méconnaissance du sujet. Enfin, <b>modifier la perception stéréotypée des minorités sexuelles</b> : <i>la lesbienne camionneuse, le gay efféminé, le-la bi indécis-e...</i> sont des images stéréotypées particulièrement dévalorisantes. Rencontrer des référents réels d'homo- et bisexuel-le-s permet aux élèves d'avoir une représentation positive et non stéréotypée de ce que sont véritablement les orientations sexuelles minoritaires. Les animations du Gris Wallonie fourniront aussi à un-e élève qui s'identifie comme gay, lesbienne ou bisexuel-le un repère supplémentaire pour construire son identité, autre que ce qu'il-elle peut retrouver dans les médias.</p>
<b>Public cible</b>	<b>Public cible</b>
Ecoles du fondamental. Par soucis de cohérence et d'efficacité, nous intervenons dans l'ensemble des classes de primaires.	Elèves de l'enseignement secondaire.
<b>Planning</b>	<b>Planning</b>
A partir de septembre 2018 et en fonction des disponibilités respectives. Uniquement à Bruxelles pour le moment. A prévoir par école : un atelier d'1h30 pour les parents, un atelier d'1h30 pour le personnel scolaire et un atelier de 2h (2x60min ininterrompues) par classe de primaire.	Toute l'année, en fonction des disponibilités.
<b>Coût</b>	<b>Coût</b>
Forfait de <b>250€</b> auquel il faut ajouter deux ateliers adultes X 150€ = <b>300€</b> et 200€ par ateliers-enfants X le nombre de classes primaires = dépendant de l'école.	Animation gratuite mais les frais de déplacement sont à comptabiliser sur base de l'indemnité de la CFWB soit 0,3334 €/Km.
<b>Plus d'informations ?</b>	<b>Plus d'informations ?</b>
☎: +32 2 216 61 16, Pauline Musin et Laura Chaumont, Coordinatrices du projet @ : <a href="mailto:info@garance.be">info@garance.be</a> 🌐: <a href="http://www.garance.be/cms/?-Enfants-CAPables">http://www.garance.be/cms/?-Enfants-CAPables</a>	☎: +32 4 222 17 33 @: <a href="mailto:gris@arcenciel-wallonie.be">gris@arcenciel-wallonie.be</a> 🌐: <a href="http://www.griswallonie.be">www.griswallonie.be</a> / <a href="http://www.arcenciel-wallonie.be">www.arcenciel-wallonie.be</a>

<b>YAPAKA : RECRE JEU T'AIME</b>
<b>ANIMATION – NIVEAU FONDAMENTAL</b>
<b>Descriptif</b>
<p>Installation d'un contenant (bacs, abri de jardin, container,...) rempli d'objets du quotidien dans la cour de récréation et laisser librement les enfants y avoir accès pendant le temps de midi et la récréation.</p> <p>L'objectif est de redonner aux cours de récréation leur aspect ludique en invitant les enfants à créer, à imaginer, à jouer... Et les premiers retours sont très riches : modification des dynamiques entre enfants, augmentation du mélange des enfants, réduction de la violence et de l'ennui, stimulation de la créativité, amélioration des capacités à gérer les risques... Ce projet, en favorisant le jeu libre, rencontre beaucoup des objectifs de l'école : améliorer les capacités sociales, motrices et cognitives des enfants.</p>
<b>Activités</b>
<p><u>Mode d'emploi pour implanter les Récérés "Jeu t'aime" dans votre école</u></p> <p>1) Présenter le projet à la direction.</p> <p>2) Désigner une personne (enseignant, accueillant, membre de la direction,...), un duo (par exemple enseignant/accueillant) voire un petit groupe responsable du projet dans l'école et qui pourra donc prendre des décisions le concernant. Etre à plusieurs autour du projet permettra de renforcer le dialogue et le travail d'équipe au sein de la communauté éducative de l'école. Ce noyau s'assure que le projet avance, centralise les informations, les fait circuler, mobilise les collègues quand cela est nécessaire...</p> <p>3) Réunir l'équipe éducative pour présenter le projet et rappeler l'importance du jeu libre pour le développement des enfants. Des outils sont disponibles gratuitement : le livre de la collection Temps d'Arrêt « Jouer pour grandir » (S.Marinopoulos) à commander ou télécharger, un texte court (link is external) peut être distribué. Un acteur local (coordination atl, amo, asbl utilisant le jeu, agent PMS,...) peut également être sollicité pour venir alimenter la réflexion d'équipe.</p> <p>4) Présenter le projet aux parents pour les impliquer concrètement dans le projet : les inviter à chercher avec leur enfant des objets pour remplir le contenant. Une manière de revisiter cave et grenier et de les laisser choisir des objets appropriés (ni coupants, ni pointus...).</p> <p>Des canevas de lettres à adapter et la liste d'objets à leur adresser sont disponibles en téléchargement (en bas de cette page).</p> <p>5) En parallèle de ce temps d'information, rechercher le contenant (auprès de la commune, des parents bricoleurs,...).</p> <p>6) Récolter les objets</p>
<b>Public cible</b>
Elèves de l'enseignement primaire
<b>Planning</b>
Toute l'année, en fonction des disponibilités.
<b>Coût</b>
Gratuit (coût matériel à prévoir)
<b>Plus d'informations ?</b>
☎ : 2/413 25 69
@ : <a href="http://www.yapaka.be/les-recre-jeu-taime">http://www.yapaka.be/les-recre-jeu-taime</a>
🌐 : <a href="http://www.yapaka.be">www.yapaka.be</a>

## Lutte contre le (cyber)harcèlement - Soutien pour la mobilisation des élèves dans la lutte contre le (cyber)harcèlement dans l'enseignement secondaire

### Objectifs :

Cet appel à projets a pour objectif de laisser la parole aux élèves de l'enseignement secondaire, en leur permettant de s'exprimer collectivement, par la création d'une campagne propre, sur la prévention du harcèlement et du cyber harcèlement à l'école.

C'est en effet par leur mobilisation et leurs actions que les élèves peuvent faire reculer ce phénomène souvent peu visible mais destructeur.

Une subvention sera octroyée pour les projets sélectionnés et les supports de communication créés pourront ensuite être diffusés au sein de plateformes existantes avec l'objectif de susciter une dynamique auprès des élèves d'autres établissements scolaires.

Un soutien financier allant jusqu'à **1.000 €** pourra être octroyé pour les projets de campagne sélectionnés, dans la limite du budget disponible.

Le Comité des élèves francophones (CEF) offrira aux élèves un accompagnement méthodologique à l'élaboration de la campagne. Un kit, baptisé « Clé sur porte », pourra être mis à la disposition des élèves porteurs du projet.

Ci-dessous sont précisées les conditions de participation, les critères de sélection et les modalités pratiques pour poser sa candidature.

Par ailleurs, le CEF met également à la disposition des élèves de l'enseignement secondaire un prospectus visant à les informer de la problématique du harcèlement. Il présente les services d'aide auxquels les élèves peuvent faire appel.

Ce triptyque peut être téléchargé sur la plate-forme « harcèlement » ([www.enseignement.be/harcelement](http://www.enseignement.be/harcelement)) ou sur le site du CEF ([www.lecef.org](http://www.lecef.org)).

### Critères de sélection :

La campagne proposée devra nécessairement :

- ✓ avoir pour objectif de sensibiliser les élèves à la thématique du harcèlement à l'école, soit dans sa prévention, soit dans sa prise en charge ;
- ✓ s'adresser à tous les élèves de l'école, sans exception ;
- ✓ comporter une production finale (une affiche, une vidéo, un montage photos, une pièce de théâtre, une exposition, l'organisation d'une conférence, ...)
- ✓ être construite par une équipe composée au minimum d'élèves issus de trois classes différentes ;
- ✓ impliquer et requérir la participation active d'au moins 10 élèves ;
- ✓ envisager des prolongements après la réalisation de l'activité proprement dite ;
- ✓ solliciter un budget adéquat.

## Étapes de la procédure :

**1°** Les élèves se rassemblent et réfléchissent ensemble à un projet de campagne qu'ils pourraient mener au sein de l'école.

Un adulte-référent (un enseignant, un éducateur, le médiateur, un agent du CPMS, un partenaire extérieur, ...) peut, à ce stade, également initier la démarche en favorisant auprès des élèves la réflexion par des méthodes participatives. Il est essentiel d'intégrer tous les élèves à cette étape d'échanges sur la thématique, pour susciter la mobilisation, indispensable à ce projet.

Les élèves, à ce stade, peuvent contacter le Comité des Elèves Francophones (CEF) pour obtenir le kit « **Clé-sur-Porte** » qui leur offre un accompagnement méthodologique au développement d'un projet de lutte contre le harcèlement. L'adulte-référent peut également contacter le CEF pour obtenir des conseils sur cette démarche.

Dès que le projet de campagne à mener au sein de l'école prend forme, les élèves le proposent à un adulte-référent de l'école et à la Direction qui leur donne son accord pour mener la campagne au sein de l'établissement scolaire.

**2°** L'adulte-référent complète le formulaire de candidature pour au plus tard **le 15 juin 2018.**

**3°** Le jury vérifiera en priorité l'adéquation du projet avec les critères de sélection définis ci-dessus. Si le nombre total d'établissements scolaires répondant aux critères de sélection est dépassé par rapport au budget prévu, l'ordre chronologique d'envoi des candidatures sera d'application.

Le Jury communiquera les résultats pour au plus tard le **30 août 2018.**

Si le projet est sélectionné :

**4°** Les élèves développent et mènent leur campagne, avec l'aide de l'adulte-référent et l'appui du CEF, si nécessaire.

**5°** A la fin du projet, les élèves pourront envoyer leur production (s'il s'agit d'une affiche, d'un montage vidéo), ou le récit de leur campagne accompagné de la fiche d'évaluation<sup>2</sup>.

Toutes les pièces justificatives des dépenses seront également transmises lors de cette étape, et au plus tard le 30 août 2019.

**6°** Les projets de campagne seront présentés lors d'une semaine consacrée au harcèlement durant l'année scolaire 2018-2019. Les productions vidéo seront mises en valeur sur les sites officiels de la Fédération-Wallonie Bruxelles.

---

<sup>2</sup> Une fiche d'évaluation sera transmise à l'adulte-référent après la sélection.

Après vérification des factures et réception du formulaire d'évaluation, les montants dépensés seront remboursés à l'école à hauteur de 1.000 € maximum.

Remarque : Afin de permettre la valorisation des travaux, les équipes pédagogiques veilleront à ce que le droit à l'image (photos, vidéos, etc.) de toutes les personnes participant aux réalisations des élèves soit strictement respecté. À cet effet, elles feront remplir par les personnes concernées le formulaire d'autorisation de droit à l'image et/ou de droits d'auteur.



**Formulaire de candidature pour l'appel à projets « formation des élèves à la médiation par les pairs » - niveau primaire et secondaire**

**À retourner pour le 15 juin 2018 au plus tard à l'adresse électronique suivante :**

[harcelement@cfwb.be](mailto:harcelement@cfwb.be)

*Un formulaire par numéro FASE*

**Choix de l'opérateur** (*consultez la description des formations proposées par les opérateurs dans la circulaire*) :

- **Université de Paix Asbl**
- **Médiations Asbl**
- **Le Souffle Asbl**
- **Autre proposition** (*dans ce cas joindre une fiche descriptive de l'opérateur et du contenu de la formation*) :

**Nom de l'établissement scolaire :**

**Numéro FASE :**

**Numéro de compte bancaire :**

**Nom et prénom du chef d'établissement :**

**Numéro de téléphone direct :**

**Niveau :** Fondamental ordinaire - Secondaire ordinaire - Fondamental spécialisé - Secondaire spécialisé

**Réseau :** WBE – OS – LSC – LSNC

**Nombre total d'élèves :**

**Adresse :**

**Code postal :**

**Localité :**

**Tél. :**

**Courriel :**

**Adulte(s)-réfèrent(s) pour le projet** (*une personne référente du projet pour l'enseignement fondamental et/ou au moins deux personnes référentes du projet pour l'enseignement secondaire*) :

<b>Nom :</b>	<b>Nom :</b>
<b>Prénom :</b>	<b>Prénom :</b>
<b>Statut :</b>	<b>Statut :</b>
<b>Tél :</b>	<b>Tél :</b>
<b>Courriel :</b>	<b>Courriel :</b>

**Classe(s) concernées :**

## Questionnaire

1. Dans le cadre de la prévention des conflits et de la violence au sein de votre école, quelles sont les questions qui vous préoccupent?
2. Pourriez-vous préciser les éventuels liens entre ce dispositif et votre Projet d'établissement?
3. Votre école participe-t-elle, ou a-t-elle participé au cours des deux dernières années, à d'autres projets de prévention? Si oui, lesquels?
4. Expliquez en quelques mots vos attentes et ce qu'une telle démarche pourrait apporter à votre école.
5. Sur une échelle de 1 à 10, comment situeriez-vous la motivation des enseignants qui souhaitent les animations dans leurs classes ?
6. Comment cette formation pourrait-elle s'inscrire dans la durée ?

### Budget sollicité :

### Décrivez précisément les dépenses financières que votre projet impliquera :

*① Ne seront soutenus que le coût des formations telles que décrites et les déplacements du/des formateur(s). Seules les dépenses<sup>3</sup> en matériel liées strictement à la réalisation du projet sont prises en compte. L'organisation de l'activité doit être totalement gratuite pour les élèves – aucune participation financière ne peut être exigée.*

Description des dépenses (précisez le nom complet du dispositif ou de la formation)	Montant en €
1.	€
2.	€
3.	€
<b>TOTAL</b> (soutien de maximum 3000 €)	<b>€</b>

Si la réalisation de votre projet coûte plus de 3000 €, précisez le coût total :

Signature du chef d'établissement ou du Pouvoir organisateur concerné et date :

<sup>3</sup> Les dépenses en matériel ou mobilier (en ce compris informatique) ainsi que la mise à disposition de locaux ne pourront pas être prises en compte

**Formulaire de candidature pour l'appel à projets pour l'organisation  
d'une activité de sensibilisation ou de prévention autour de la  
question du (cyber) harcèlement - niveau primaire et secondaire**

**À retourner pour le 15 juin 2018 au plus tard à l'adresse électronique suivante :**

[harcelement@cfwb.be](mailto:harcelement@cfwb.be)

*Un formulaire par numéro FASE*

**Choix de l'opérateur** (*consultez la description des activités proposées par les opérateurs dans la circulaire. Si vous optez pour un autre opérateur que ceux proposés dans la liste, veuillez joindre une fiche descriptive de l'opérateur et du contenu de la formation*) :

**Nom de l'établissement scolaire :**

**Numéro FASE :**

**Numéro de compte bancaire :**

**Nom et prénom du chef d'établissement :**

**Numéro de téléphone direct :**

**Niveau :** Fondamental ordinaire - Secondaire ordinaire - Fondamental spécialisé -  
Secondaire spécialisé

**Réseau :** WBE – OS – LSC – LSNC

**Nombre total d'élèves :**

**Adresse :**

**Code postal :**

**Localité :**

**Tél. :**

**Courriel :**

**Adulte(s)-réfèrent(s) pour le projet** (*une personne référente du projet pour l'enseignement fondamental et/ou au moins deux personnes référentes du projet pour l'enseignement secondaire*) :

<b>Nom :</b>	<b>Nom :</b>
<b>Prénom :</b>	<b>Prénom :</b>
<b>Statut :</b>	<b>Statut :</b>
<b>Tél :</b>	<b>Tél :</b>
<b>Courriel :</b>	<b>Courriel :</b>

**Classe(s) concernées :**

## Questionnaire

1. Dans le cadre de la prévention des conflits et de la violence au sein de votre école, quelles sont les questions qui vous préoccupent ?
2. Quelles sont ou ont été les diverses démarches effectuées au sein de l'école en vue de sensibiliser les élèves au (cyber)harcèlement ?
3. Pourriez-vous préciser les éventuels liens entre ce dispositif et votre Projet d'établissement ?
4. Comment l'établissement scolaire va-t-il travailler la prévention du (cyber)harcèlement tout au long de l'année scolaire ? Quelles sont les autres actions qui seront prévues par rapport à la thématique ?
5. Avec quel partenaire (centre PMS, Association de parents, AMO, CLPS,...) vous associez-vous dans le cadre de le développement de cette activité ?
6. Comment les élèves et les équipes éducatives seront impliqués dans le projet et à quelle étape? Précisez pour chaque public-cible le niveau d'implication.
7. Quel sera l'impact de l'activité choisie sur l'ensemble de la communauté éducative ?
8. Comment cette activité va-t-elle s'inscrire dans la durée ?
9. Votre école participe-t-elle, ou a-t-elle participé, au cours des deux dernières années, à d'autres projets de prévention ? Si oui, lesquels ?

### Budget sollicité :

**Décrivez précisément les dépenses financières éligibles, consacrées uniquement à l'activité :**

*① Ne seront soutenues que les dépenses<sup>4</sup> mentionnées ici et acceptées par le jury de sélection. Sont éligibles : outils pédagogiques strictement liés à l'activité, contribution de personnes ressources extérieures – formateurs, animateurs -, frais liés à l'organisation de l'événement. L'organisation de l'activité doit être totalement gratuite pour les élèves – aucune participation financière ne peut être exigée.*

Description des dépenses	Montant en €
1.	€
2.	€
<b>TOTAL</b> (soutien de maximum 1.500 €)	<b>€</b>

Si la réalisation de votre projet coûte plus de 1.500 €, précisez le coût total :

**Signature du chef d'établissement ou du Pouvoir organisateur concerné et date :**

<sup>4</sup> Les dépenses en mobilier (en ce compris informatique) ne pourront pas être prises en compte

**Formulaire de candidature pour l'appel à projets « mobilisation des élèves dans la lutte contre le harcèlement » - niveau secondaire**

**À retourner pour le 15 juin 2018 au plus tard à l'adresse électronique suivante :**

[harcelement@cfwb.be](mailto:harcelement@cfwb.be)

*Un formulaire par numéro FASE*

**Nom de l'établissement scolaire :**

**Numéro FASE :**

**Numéro de compte bancaire :**

**Nom et prénom du chef d'établissement :**

**Numéro de téléphone direct :**

**Niveau :** Secondaire ordinaire – CEFA – Secondaire spécialisé

**Réseau :** WBE – OS – LSC – LSNC

**Nombre total d'élèves :**

**Adresse :**

**Code postal :**                      **Localité :**

**Tél. :**    **Courriel :**

**Adulte-référent pour le projet :**

<b>Nom :</b>
<b>Prénom :</b>
<b>Statut :</b>
<b>Tél :</b>
<b>Courriel :</b>

**Nombre d'élèves « porteurs » du projet de campagne :**

**Nombre d'élèves concernés par la réalisation de la campagne :**

**Classes concernées :**

**Années concernées :**

**Partenaire(s) associé(s) au projet de campagne :**

<b>Nom de l'organisme :</b>
<b>Adresse :</b>
<b>Code postal :</b> <b>Localité :</b>
<b>Personne de contact :</b>
<b>Tél. :</b> <b>Courriel :</b>
<b>Présentation du projet de campagne de lutte contre le harcèlement</b>

Titre du projet de la campagne :
Type de production (vidéo, affiche, événement,...) :
Description du projet de campagne :
Quelle méthode participative a-t-elle été utilisée auprès des élèves pour faire émerger le projet ?
Description des étapes nécessaires à sa réalisation :
Comment allez-vous sensibiliser <u>tous</u> les élèves de l'école via cette campagne ?
Avez-vous fait appel au CEF pour obtenir un soutien à l'élaboration du projet ?
Un partenaire extérieur à l'école est-il envisagé dans la réalisation du projet ?
Comment cette campagne s'inscrira-t-elle dans la durée ?
Comment allez-vous mesurer son impact au sein de l'école ?

### **Budget sollicité :**

Décrivez précisément les dépenses financières éligibles, consacrées **uniquement à la phase de réalisation du projet :**

*① Ne seront soutenues que les dépenses mentionnées ici et acceptées par le jury de sélection. Seules les dépenses en matériel liées strictement à la réalisation du projet sont prises en compte<sup>5</sup>. L'organisation de l'activité doit être totalement gratuite pour les élèves – aucune participation financière ne peut être exigée.*

Description des dépenses	Montant en €
1.	€
2.	€
3.	€
<b>TOTAL</b> (soutien de maximum 1.000 €)	€

Si la réalisation de votre projet coûte plus de 1.000 €, précisez le coût total :

<b><u>Signature du chef d'établissement ou du Pouvoir organisateur concerné et date :</u></b>
---

<sup>5</sup> Les dépenses en mobilier (en ce compris informatique) ne pourront pas être prises en compte

---

## **La démocratie scolaire et activités citoyennes**

## Démocratie scolaire et activités citoyennes

Cet appel à projets propose de soutenir et valoriser les initiatives dans le domaine de **l'éducation à la citoyenneté ou de l'éducation interculturelle pour l'année scolaire 2018-2019**.

### 1. Cadre

Cet appel à projets se situe dans la ligne de l'article 6 du Décret Missions, à savoir, préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures.

La mise en place de cet appel à projets poursuit principalement les **objectifs suivants** :

- éduquer à la citoyenneté et à la démocratie ;
- impliquer les élèves dans des actions d'éducation à la diversité culturelle ;
- construire des outils et informer les enseignants dans le cadre de l'Education à la philosophie et la citoyenneté ;
- lutter contre le racisme et les stéréotypes ;
- développer le « mieux vivre ensemble » ;
- Mettre en place un conseil coopératif dans le cadre du projet d'établissement.

Il invite donc les écoles à **valoriser, développer ou imaginer une dimension citoyenne ou interculturelle dans le cadre de leurs cours**.

### **NATURE DES ACTIVITÉS**

Les activités proposées devront nécessairement :

- s'intégrer dans le projet d'établissement et être un des fils rouges du vécu de la classe/de l'école pendant cette année ;
- être construites par une équipe composée au minimum du (des) titulaire(s) de la classe ou du cours et un partenaire extérieur et avoir un impact sur l'ensemble de l'école ;
- pour les activités d'éducation interculturelles, ouvrir à **plusieurs cultures et langues** représentées dans la classe, dans l'école ou en dehors ;
- aboutir à une **action ou réalisation concrète**.

Dans les limites du budget disponible, une **subvention de 1.500 €** pourra être octroyée à chaque projet sélectionné **par tranche de 100 élèves touchés** par l'action et ce, avec un **maximum de 5.000€**. Un seul projet par établissement scolaire (le cas échéant par implantation) pourra être soutenu.



## 2. Qui peut introduire un projet ?

Cet appel à projets est ouvert aux établissements scolaires organisés ou subventionnés par la Fédération Wallonie-Bruxelles, tous niveaux confondus.

Les projets doivent être introduits et signés par le chef d'établissement ou le Pouvoir organisateur concerné via le formulaire prévu à cet effet.

## 3. Critères de sélection et indicateurs

Seront sélectionnés les projets qui répondent au mieux aux critères et indicateurs repris ci-dessous. Ceux-ci sont axés tant sur le **processus** que sur le **résultat**.

### Élaboration du projet

- Collaboration et concertation entre enseignants et partenaires internes et externes ;
- Implication et participation des élèves dans la construction du projet ;
- Réflexion du projet en équipe (aspect novateur du projet).

### Pertinence du projet

- Adéquation à l'article 6 du Décret Missions ;
- Référence explicite au Projet d'établissement ;
- Sens du projet par rapport au contexte spécifique ou local : lien avec le public des élèves, le quartier, la dynamique de l'école ;
- Finalités et valeurs développées - Apprentissages visés ;
- Interdisciplinarité – Transversalité ;
- Une des activités se tiendra pendant les jours blancs ;
- Transférabilité du projet (effet « boule de neige ») au sein de l'école, à l'extérieur.

### Dimensions pour les projets d'Education à la citoyenneté<sup>6</sup>

- Réflexion sur ce que nous sommes, sur la manière dont nous vivons ensemble et décidons en société ;
- Découverte des institutions et des règles démocratiques ;
- Développement de l'esprit critique et de la lutte contre la désinformation ;
- Prise en compte des appartenances sociales et culturelles ;
- Décentration de son propre cadre de référence sociétal ;
- Compréhension des références démocratiques.

---

<sup>6</sup>Les projets s'inscrivant dans cet axe doivent respecter les socles de compétences de l'Education à la philosophie et la citoyenneté.

### **Dimensions pour les projets d'Education interculturelle**

- Ouverture à l'Autre : meilleure connaissance, reconnaissance, valorisation ;
- Réflexion sur ce que nous sommes et la manière dont nous vivons ensemble dans une société multiculturelle ;
- Prise en compte des appartenances sociales et culturelles ;
- Décentration de son propre cadre de référence social et culturel ;
- Compréhension des références propres à d'autres cultures ;
- Capacité à prendre de la distance par rapport aux stéréotypes et préjugés ;
- Approche multiculturelle (éviter les projets mono ou biculturels et les projets centrés uniquement sur la langue).

### **Démarche pédagogique : mise en œuvre de méthodes actives**

- Sens de l'activité et des apprentissages pour les élèves ;
- Questionnement véritable des élèves ;
- Activités de recherche et de production ;
- Réalisation(s) concrète(s) et/ou action(s) vers l'extérieur.

### **Utilisation de la subvention**

- La subvention servira à couvrir des dépenses et en adéquation avec le sens du projet ;
- Dans le cadre d'activités extérieures, les transports et éventuels repas des élèves pourraient être pris en compte après avis du jury ;
- Les dépenses en personnel enseignant et de mobilier (en ce compris informatique) ne pourront pas être prises en compte.

## **4. Suivi du projet**

Chaque établissement sélectionné devra rentrer à l'administration un **rapport sur les actions** menées.

Ce rapport devra **nécessairement** reprendre les lignes du parcours pédagogique (compétences visées – étapes – méthode et supports pédagogiques utilisés – évaluation des apprentissages) ainsi qu'un bilan réflexif (témoignages des élèves, des enseignants). Dans cette perspective, un canevas vous sera communiqué lors des résultats de la sélection.

## **5. Procédure de sélection**

Un **jury** sera mis en place et présidé par la DG Enseignement obligatoire. Il sera **composé** :

- du chargé de mission pour l'Éducation interculturelle (DGEO) ;
- du chargé de mission pour l'Education à la citoyenneté (DGEO) ;
- deux représentants de la Ministre en charge de l'Enseignement obligatoire ;

- d'un représentant de chaque organe de représentation et de coordination des Pouvoirs organisateurs ;
- d'un Inspecteur de l'Enseignement fondamental ordinaire de la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- d'un Inspecteur de l'Enseignement secondaire ordinaire de la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- d'un Inspecteur de l'Enseignement spécialisé de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Les étapes de cette procédure seront les suivantes :

1° Le jury recevra les **candidatures au plus tard le vendredi 15 juin 2018**, par courriel à l'adresse suivante : [citoyennete@cfwb.be](mailto:citoyennete@cfwb.be).

La chargée de mission pour l'Éducation interculturelle et le chargé de mission pour l'Education citoyenne se tiennent à la disposition des équipes éducatives en cas de besoin : [emmanuel.rifaut@cfwb.be](mailto:emmanuel.rifaut@cfwb.be) – 02/690.85.39 – [Isabelle.polain@cfwb.be](mailto:Isabelle.polain@cfwb.be) – 02/690.83.45

2° Le jury vérifiera en priorité l'adéquation du projet avec les critères tels que définis dans le présent appel à projets.

3° Le jury communiquera les **résultats** de la sélection au plus tard le 30 août.

4° Pour **le vendredi 30 juin 2019**, les écoles devront rentrer à l'administration un **rapport sur les actions** menées et les **justificatifs des frais** engagés.

5° Les **subventions** seront **liquidées** de la manière suivant : 80% dès la sélection du projet et 20% sur la base des justificatifs dans le courant du mois septembre 2019.

## 6. Partenaires potentiels

Des opérateurs auxquels les établissements peuvent faire appel sont listés ci-après de manière **non exhaustive**.

Libre à chaque établissement scolaire de collaborer avec un autre partenaire dans le cadre de cet appel à projets. Toutefois la formation proposée par le partenaire fera l'objet d'une évaluation par le Jury sur la base de critères établis et une description complète de l'activité devra être annexée.

Pour vous aider dans votre recherche de partenariat :

- La plateforme [www.enseignement.be/citoyennete](http://www.enseignement.be/citoyennete) reprend par thématiques des opérateurs actifs dans le domaine de la démocratie et de la diversité culturelle ;
- <http://www.democratieoubarbarie.cfwb.be/index.php?id=8205> présente les centres de ressources et les centres labélisés dans le cadre du Décret du 13 mars 2009 relatif à la transmission de la mémoire.

En cas de partenariat avec un opérateur, il est demandé de **joindre à la candidature un engagement conclu avec ledit opérateur.**

## Activités proposées par ECHOS COMMUNICATION

<b>Descriptif</b>
<b>Activités</b>
<p>« <b>L'École du Vivre Ensemble</b> » est un projet visant à améliorer la qualité du Vivre Ensemble au sein des établissements scolaires: 1) en diminuant les discriminations entre les élèves et à l'encontre de ceux-ci au sein des écoles ; 2) en améliorant la dynamique du groupe afin de faciliter le Vivre Ensemble et les apprentissages ; 3) en faisant émerger au sein des classes et par les élèves une Charte du Vivre Ensemble sous forme littéraire ou artistique.</p> <p>2 journées de formations sur la thématique du Vivre Ensemble, de la citoyenneté et des préjugés. 6 journées d'animation dans les classes de 3e, 4e, 5e et 6e primaire pour montrer comment fonctionne le trajet d'apprentissage et les animations à mettre en oeuvre avec les enfants. Ces animations sont importantes pour accompagner l'appropriation du projet par les adultes. 1 journée d'animation signifie que l'animateur travaille avec les enfants et en partenariat avec les enseignants volontaires dans 3 classes différentes à chaque fois par période de 2x50 min. par classe.</p>
<b>Public cible</b>
Ce projet couvre le fondamental.
<b>Planning</b>
Entre septembre 2017 et décembre 2021.
<b>Coût</b>
2 journées pédagogiques à l'école 2x500 € /jour, 6 journées d'animation avec les enfants = 2100 €, 1 mallette pédagogique : 250 € - Frais de déplacement (0.35€/km depuis Louvain-La-Neuve). Total : 3350 € + frais de transport.
<b>Plus d'infos ?</b>
<input type="checkbox"/> : <a href="http://echoscommunication.org/">http://echoscommunication.org/</a> ☎ : +32 10 24 80 69. @ : <a href="mailto:miquel@echoscommunication.org">miquel@echoscommunication.org</a>

## Activités proposées par le Bastogne War Museum

<b>Descriptif</b>
<p>Le Bastogne War Museum est un site de mémoire ouvert en mars 2014 dédié à la Seconde Guerre mondiale, avec un focus sur la bataille des Ardennes. En plus de quatre ans d'existence, le site a accueilli plus de 550 000 visiteurs et s'est révélé être un succès populaire. Dès son ouverture, l'élève public n'a pas été oublié avec la création de stations ludiques au sein même de sa scénographie et l'élaboration de dossiers pédagogiques. La vision du Bastogne War Museum n'est par ailleurs pas de se présenter uniquement comme un site de mémoire parmi d'autres, mais de se placer comme un véritable centre de référence sur la Seconde Guerre mondiale. Dans ce cadre, en plus d'une visite libre audioguidée avec ou sans dossiers pédagogiques, de nouvelles activités à l'attention des écoles sont dorénavant proposées au Bastogne War Museum.</p>
<b>Activités</b>
<p><b>Armées, Guerres, Démocratie et Citoyenneté</b> est le nom du nouveau programme scolaire et citoyen du Bastogne War Museum. À mi-chemin entre éducation à la citoyenneté, histoire et expérimentation, cette approche globale et multidisciplinaire vise véritablement à ouvrir les futurs acteurs du monde politique et culturel à la compréhension du monde dans lequel ils vivent. Bien plus qu'une visite d'un site historique sur la Seconde Guerre mondiale, le lien avec l'actualité, l'interactivité et un questionnement constant sont les objectifs principaux de la démarche. Comprendre une situation aussi complexe que celle de la Seconde Guerre mondiale nécessite de faire appel à un panel de compétences très large. L'interdisciplinarité se présente donc comme une évidence. Le programme pourra dès lors aussi bien intéresser les professeurs d'histoire, que ceux de citoyenneté, géographie, français voir même de philosophie. En voici le détail :</p> <p><b>Une visite avec Emile</b> : Public : 6-12 ans - Durée : 2h - Sous forme de dialogue constant, cette visite au travers du regard d'Emile, l'enfant courage du Bastogne War Museum, fera découvrir au jeune public les réalités de la vie des civils enfermés dans un conflit meurtrier. Après une brève introduction remettant la Seconde Guerre mondiale dans son contexte, les élèves, accompagnés d'un animateur, partent à la découverte d'une sélection de salles du Bastogne War Museum et y découvrent le quotidien du conflit au travers de la manipulation d'objets en lien avec l'époque. Malgré la distance historique, leur quotidien et l'actualité ne sont jamais loin et une réflexion est chaque fois initiée pour mettre en parallèle le vécu de leurs arrière-grands-parents et celui d'autres êtres humains subissant les effets des</p>

conflits actuels. La visite peut être prolongée d'une chasse au trésor dans la thématique sur le site du Mardasson, moyennant supplément (à voir avec l'organisateur).

**Le tribunal de guerre - Loi et démocratie dans une situation de non-droit** : Public : 17 ans et plus - Durée : 4h - Sous le fil rouge d'un complexe jeu de rôle et au travers d'une visite guidée par un acteur-animateur s'appuyant sur les témoignages et les objets exposés tout au long du parcours muséal, les élèves découvriront toute la complexité et la variété des réactions humaines face à des situations extrêmes. Nous aborderons notamment la répression imposée par l'état

totalitaire nazi, ainsi que les notions de résistance, de collaboration et de crimes de guerre. La visite se clôture par un procès joué, durant lequel les étudiants devront endosser les rôles d'avocats, procureurs, juges, jurés, témoins et même accusés. Accompagnés d'un dossier complet, et munis des éléments abordés lors de leur visite, ils devront construire une argumentation à charge ou à décharge, délibérer et motiver des décisions - faisant ainsi appel à un large panel de compétences acquises, ou à acquérir dans de nombreuses disciplines de leur cursus scolaire.

**Routes d'Exil** : Public : 13-16 ans - Durée : 3h - Au travers de l'histoire de la Seconde Guerre mondiale, la dure réalité d'une survie en exil est expliquée concrètement via des témoignages et des objets d'époque. Basée sur la migration d'une grande partie des populations persécutées dès 1933 par le régime totalitaire nazi et sur les exodes massifs en conséquence directe des combats, le cheminement au sein du Bastogne War Museum mènera naturellement à un questionnement sur les migrations contemporaines. Le besoin naturel de sécurité de tout individu, consacré dans le troisième article de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, servira de fil rouge à la visite, expliquant la double peur qui oppose bien souvent migrant et accueillant. L'un fuyant face à la menace d'un conflit pour la sécurité des siens, l'autre craignant l'arrivée d'une menace pour sa propre sécurité.

**A la découverte des Droits de l'Homme** : Public : 15 ans et plus - Durée : 2h30 - Après avoir brièvement retracé l'histoire des droits de l'homme depuis son origine dans la révolution française jusqu'à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948, les élèves, accompagnés par un animateur-médiateur, partent à la découverte du musée. Equipés d'une feuille de route, ils sont amenés à dresser la liste des éléments et des événements ayant influencé la création de la Déclaration de 1948. La visite se termine par une mise en commun des observations et, à partir d'exemples concrets, par un questionnement sur le respect de la Déclaration des Droits de l'Homme dans la société actuelle.

#### Public cible

Ce projet s'adresse aux élèves et aux enseignants des classes du **primaire** et de **tous les degrés** de l'enseignement secondaire.

#### Planning

Toute l'année sur réservation.

#### Coût

**Visite libre audioguidée** : 7€/élève (1 prof gratuit pour 15 élèves) - **Dossier pédagogique** : gratuit (sur demande) - **Une visite avec Emile** : 7€/élève + 60€/guide-animateur (max. 20 pers. par animateur) - **Tribunal de guerre** : 7€/élève + 120€/guide-animateur (max. 20 pers. par animateur) - **Routes d'exil** : 7€/élève + 90€/guide-animateur (max. 20 pers. par animateur) - **A la découverte des droits de l'homme** : 7€/élève + 60€/guide-animateur (max. 20 pers. par animateur).

#### Plus d'infos ?

🌐 : [www.bastognewarmuseum.be](http://www.bastognewarmuseum.be)

☎ : 061 210 220

@ : [info@bastognewarmuseum.be](mailto:info@bastognewarmuseum.be)

#### Activités proposées par THE BEIT PROJECT

##### Descriptif

The Beit Project est un projet européen qui répond au besoin de recréer un dialogue entre les élèves d'horizons différents autour de la découverte et l'interprétation de leur patrimoine urbain. L'idée-force du projet est de combattre l'intolérance, le racisme et l'antisémitisme, en faisant se rencontrer et travailler ensemble des élèves venus d'horizons divers au sein d'une école nomade. Et de partir de cette diversité pour permettre de réussir une réalisation audiovisuelle commune, publiquement présentée en fin de projet.

##### Activités

Pendant 2 jours et par petits groupes des élèves issus de deux écoles différentes collaborent en binômes, dans un quartier précis de la ville, à une série d'activités: apprendre à collaborer, s'approprier les lieux, repérer les traces historiques tangibles du passé et les connecter à un thème contemporain,

débattre avec les habitants du quartier en les filmant lors d'interviews, monter un film en classe par les enfants.
<b>Public cible</b>
Ce projet s'adresse principalement aux 10-14 ans (de la 5e année primaire à la 2e année secondaire).
<b>Planning</b>
Entre janvier et avril 2018
<b>Coût</b>
95 € par élève pour tout le projet
<b>Plus d'infos</b>
□ : <a href="http://thebeitproject.org/fr/">http://thebeitproject.org/fr/</a>
@ : <a href="mailto:info@thebeitproject.org">info@thebeitproject.org</a>

### Activités proposées par le musée BELvue

<b>Descriptif</b>
Le service éducatif du BELvue, musée de la Belgique et de son histoire, propose des activités éducatives et ludiques pour sensibiliser les élèves à la démocratie, à la justice et à l'histoire. Il s'agit, entre autres, d'animations d'une journée (mises en situation, jeux de rôles...) sur le thème de la démocratie, de la justice et de l'histoire, d'outils pédagogiques à utiliser en classe, de formations pour enseignants et futurs enseignants, d'accompagnement ponctuel d'équipes pédagogiques pour la mise en place de projets autour de la citoyenneté.
<b>Activités</b>
Plusieurs workshops sont disponibles pour les élèves de la 5ème primaire à la 7ème secondaire. Dans le cadre de l'appel à projets, le service éducatif du BELvue propose également aux équipes pédagogiques un accompagnement à la mise en place du projet citoyen. Cet accompagnement prendra la forme d'une formation collective (minimum 12 participants) aux outils du service éducatif, ainsi que d'une réflexion aux différentes possibilités de mise en place et de transposition de ces outils/ animations au projet particulier de l'école/classe participante. Cet accompagnement aura lieu dans les locaux du BELvue.
<b>Public cible</b>
Elèves à partir de la 5e année primaire jusqu'à la 7e année secondaire. Entre 12 et 24 élèves par animation
<b>Planning</b>
De septembre 2018 à juin 2019
<b>Coût</b>
Les activités sont gratuites
<b>Plus d'infos ?</b>
□ : <a href="http://www.belvue.be/fr/edubel">http://www.belvue.be/fr/edubel</a>
@ : <a href="mailto:montana.v@kbs-frb.be">montana.v@kbs-frb.be</a>

### Activités proposées par la CEJI

<b>Descriptif</b>
La CEJI (Contribution Juive pour une Europe Inclusive) est une ONG internationale basée à Bruxelles. Créée en 1991, elle a pour objectif de lutter contre toute forme de racisme, d'antisémitisme et de discrimination. La mission du CEJI est d'offrir des programmes de formation pour une meilleure approche de la diversité au sein de notre société. Le but de leurs programmes est de mieux comprendre et gérer les diversités de culture et de conviction dans les classes et dans la vie pratique professionnelle.
<b>Activités</b>
Dans le cadre de ses programmes tels que « A CLASSROOM OF DIFFERENCETM », la CEJI propose de former les élèves et l'équipe éducative à développer des actions scolaires et à lier le projet d'établissement à la diversité, à la communication interculturelle et à la lutte contre toute forme de discrimination. La formation privilégie les concepts d'estime de soi, de pensée critique, d'apprentissage coopératif et de responsabilité citoyenne. Les méthodes utilisées sont interactives et participatives.
Le CEJI propose également des formations afin de mieux comprendre le judaïsme et les manifestations contemporaines de l'antisémitisme et mieux comprendre l'islam et les manifestations contemporaines de

l'islamophobie.
<b>Public cible</b>
Ce projet s'adresse aux élèves et aux enseignants des classes des 2e et 3e degrés de l'enseignement secondaire.
<b>Planning</b>
Toute l'année, en fonction des disponibilités.
<b>Coût</b>
500 € par jour, tout compris, pour un nombre d'élèves de 15 à 20 maximum par atelier.
<b>Plus d'infos ?</b>
□ : <a href="http://www.ceji.org/">http://www.ceji.org/</a> ☎ : 02/340 96 23, Madame Stéphanie Lecesne, coordinatrice des formations @ : <a href="mailto:stephanie.lecesne@ceji.org">stephanie.lecesne@ceji.org</a>

### Activités proposées par YoungThinkers

<b>Descriptif</b>
YoungThinkers est un réseau des élèves géré par des étudiants en philosophie qui accompagnent les adolescents dans le cheminement de leur pensée sur le monde. La mission de YoungThinkers est de stimuler la capacité des adolescents à penser par eux-mêmes de manière critique et réfléchie. L'enjeu est de nourrir chez les élèves le désir de réflexion, de partage d'idées et de débats tout en renforçant la confiance en soi et en sa pensée.
<b>Activités</b>
YoungThinkers organise des ateliers de 2 heures sur des questions philosophico-sociétales. Ces ateliers sont animés par des binômes d'étudiants en 2e master en philosophie. Les thèmes sont choisis conjointement par les philosophes et le professeur. Ces thèmes sont en lien avec le cours de manière à aborder un sujet vu en classe en l'élargissant et en l'abordant sous un angle différent. Les ateliers se déroulent durant les heures de cours mais hors du cadre scolaire (café du réseau YoungThinkers, lieux culturels, parc...). Ils suivent une méthode précise (la méthode SmarThinking) qui se base sur l'art du questionnement (la maïeutique). Les élèves partent de leurs connaissances propres pour s'approprier une question et passer d'une opinion rapide et intuitive à une opinion de groupe riche et nuancée. Les ateliers sont organisés à la manière des World Café et les classes sont divisées en petits groupes de 5 élèves maximum. Chaque atelier se termine par la formulation à voix haute d'une opinion intelligente de groupe et par une synthèse philosophique des animateurs. Un questionnaire permet au professeur de relier l'atelier à son cours par la suite.
<b>Public cible</b>
Ce projet s'adresse aux élèves et aux enseignants des classes des 3e, 4e, 5e et 6e degrés de l'enseignement secondaire.
<b>Planning</b>
Toute l'année, en fonction des disponibilités.
<b>Coût</b>
450 € par atelier, tout compris. L'atelier est prévu pour une classe de 25 élèves (à partir de 30 élèves, un philosophe supplémentaire est nécessaire avec un coût supplémentaire de 50 €). YoungThinkers peut organiser des ateliers pour plusieurs classes en même temps.
<b>Plus d'infos ?</b>
□ : <b>fb : YoungThinkers</b> ☎ : 0494 16 72 51 – 0476 94 97 80 @ : <a href="mailto:eleonore@youngthinkers.be">eleonore@youngthinkers.be</a> - <a href="mailto:caroline@streetbooks.eu">caroline@streetbooks.eu</a>

### Activités proposées par le bois du Cazier

Labellisé Patrimoine européen et inscrit sur la Liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO comme site minier majeur de Wallonie, le Bois du Cazier accueille trois musées (Industrie, Verre et Espace 8 août 1956) et est entouré de trois terrils au biotope particulier. Le Bois du Cazier propose des visites et des animations sur l'immigration, la multiculturalité et la citoyenneté.
<b>Activités</b>
Plusieurs activités sont proposées :



**Le parcours du Migrant (de la 5<sup>e</sup> primaire aux études supérieures)** : une visite citoyenne sur l'immigration, la multiculturalité et le vivre ensemble. De tout temps ; l'homme a voyagé. En Belgique, à l'époque des charbonnages, des ouvriers, italiens, grecs, polonais,... puis, marocains et turcs sont venus prêter main forte. Proposez à vos élèves de découvrir cette histoire de l'immigration et peut être même de leurs origines. La première partie de la visite retrace l'historique de l'immigration en Belgique au départ d'un film, d'objets, ... Les élèves sont ensuite invités à débattre autour du film d'animation « Sur la route avec Girafe » (primaire) ou à replacer sur une ligne du temps les événements importants de l'histoire de l'immigration (secondaire).

**Visite guidée du Bois du Cazier (de la 1<sup>e</sup> primaire aux études supérieures)** : les élèves parcourent le trajet journalier du mineur : de son passage à la grille jusqu'au fond (reconstitution de galeries) en passant par la loge, la salle des pendus, la lampisterie et la recette. Une visite pour découvrir cet ancien charbonnage inscrit aujourd'hui sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO.

**Parcours-animation « Belle-Fleur, une curieuse petite gueule noire » (pour les élèves de P1 à P6 - jusqu'au 31.08.2018)** : les secrets du monde souterrain et l'histoire des mineurs à travers le parcours-animation « Belle-Fleur, une curieuse petite gueule noire » inspiré de l'album jeunesse paru à La Renaissance du Livre.

*Belle-Fleur est le surnom de Blanche Duval, une petite fille de 10 ans. Son papa est mineur... Un matin, elle décide de descendre au fond de la mine découvrir son univers... L'histoire de la mine, son fonctionnement, ses profondeurs, ... n'auront plus de secret pour vos élèves.*

Les enfants découvriront, dans un décor de coran spécialement conçu pour l'occasion, le récit en kamishibai, technique de conte d'origine japonaise. Le guide les emmènera ensuite au sein des musées et sur le site de l'ancien charbonnage où des reproductions grand format des planches de l'album jeunesse sont installées : à la salle des pendus, à la lampisterie, au baraquement, ... L'activité se poursuit par un atelier créatif : chaque élève repartira avec un souvenir de sa visite.

**Parcours d'orientation (de la 1<sup>e</sup> primaire aux études supérieures)**: initiez les élèves à l'orientation : apprendre à utiliser une carte, « garder le nord », retrouver des postes numérotés, lire une légende, ... les élèves auront ainsi les bases pour partir à la recherche de balises sur le carreau de l'ancien charbonnage et les 25ha d'espaces verts. Après un briefing, les participants partent à la recherche de balises numérotées réparties sur l'ancien charbonnage et les trois terrils avoisinants en s'aidant d'une carte. Avec la « course en étoile », ils reçoivent un premier parcours qui comprend 3-4 postes, ils reviennent ensuite au point de départ pour recevoir un nouveau défi et ce, jusqu'à la fin du temps imparti. Les indices récoltés permettent de résoudre une énigme.

#### Public cible

Elèves à partir de la 1<sup>e</sup> année primaire.

#### Planning

Sur demande toute l'année.

#### Coût

3,5 €/élève + 30€/guide/groupe (primaire) ou 50€/guide/groupe (secondaire) (25 élèves/groupe).

#### Plus d'infos ?

☐ : [www.leboisducazier.be](http://www.leboisducazier.be) -

☎ : 071/29.89.30 - Valérie Demanet

@ : [v.demanet@leboisducazier.be](mailto:v.demanet@leboisducazier.be)

#### Activités proposées par le MIEC

MIEC (Mouvement des Institution et des Écoles Citoyennes) - Site : <http://www.miec.be/>

#### Activités

Installation d'écoles citoyennes et de dispositifs citoyens, de sas d'écoute et de décompression, de cellules "absentéisme" et cellules "assuétudes" dans les écoles et dans les institutions. Supervisions individuelles et d'équipe / Sensibilisation des accompagnateurs. Intervention sur le terrain de la violence et du psychosocial.

#### Public cible

Personnel et élèves des écoles primaires et secondaires ordinaires et spécialisées de tous les réseaux.

#### Planning

Possibilité de proposer des activités, des formations, des interventions du lundi au vendredi hors vacances scolaires.

#### Coût

De 500 à 800 euros + déplacements par journée suivant le type d'activité.

#### Plus d'infos ?

0497/328442 ou [jtilmant@voo.be](mailto:jtilmant@voo.be)

### Activités proposées par Philocité

PhiloCité est un organisme de jeunesse qui organise des formations, des animations dans le domaine des Nouvelles Pratiques Philosophiques (NPP). L'équipe est aussi active dans la supervision d'équipe et dans la recherche.

#### Activités

Philocité propose différents types d'ateliers autour de la citoyenneté.

**Auto-défense intellectuelle** : décoder les mots qui entrent dans le langage courant mais qui portent en eux une charge sémantique liée aux différents types de domination

**Assemblée Constituante** : un atelier qui invite les participants à réfléchir sur l'action de créer une constitution (enjeux, présupposés, débats).

**Ateliers philo** : des ateliers philo "classiques" qui utilisent les quatre méthodes défendues par notre association (DVDP -discussion à visée démocratique & philosophique-, CRP -communauté de recherche philosophique -, ARCH - atelier de réflexion sur la condition humaine-, ainsi que la Maïeutique socratique telle que pratiquée par Oscar Brenifier).

**Ateliers philo/art** : l'articulation d'ateliers philo et d'activités créatives/artistiques où les premiers viennent nourrir les secondes (et vice-versa).

#### Public cible

Les enfants à partir de 6 ans mais les ateliers sont possibles avec tous les âges.

#### Planning

Un atelier dure entre 1h et 3h. Avec le public scolaire, la régularité permet de travailler en profondeur les compétences visées (écoute, reformulation, hypothèses, etc.).

#### Coût

50 €/h avec possibilité de forfait en cas de projet régulier.

#### Plus d'infos ?

[www.philocite.eu](http://www.philocite.eu)



FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES

**APPEL À PROJETS DÉMOCRATIE SCOLAIRE ET ACTIVITÉS  
CITOYENNES**  
**VOLET ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES**  
**ANNÉE SCOLAIRE 2018-2019**  
**« DÉVELOPPER DES ACTIONS CITOYENNES OU  
INTERCULTURELLES »**  
**Formulaire de candidature**

**À retourner pour le vendredi 15 juin 2018 au plus tard à [citoyennete@cfwb.be](mailto:citoyennete@cfwb.be)**

## 1. Présentation du projet

**Titre :** .....

**Description du projet :**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**Matières concernées :** Education à la citoyenneté – Education interculturelle

(\* Biffer les mentions inutiles)

**Choix d'un opérateur<sup>7</sup> (facultatif) :**

## 2. Porteur du projet

**Nom de l'établissement scolaire :**

**Nom et prénom du chef d'établissement :**

**Numéro de compte bancaire :**

**Niveau :** Fondamental ordinaire – Secondaire ordinaire - Fondamental spécialisé - Secondaire spécialisé \*

**Réseau :** W-BE - OS – LSC – LSNC \*

**Adresse :**

**Code postal :**

**Localité :**

<sup>7</sup> Un contact préalable avec l'opérateur choisi est nécessaire au moment de l'envoi du formulaire de candidature.

**Tél. :**

**Courriel :**

**Population scolaire :**

**Personne responsable du projet** (nom et prénom) :

**Tél. :**

**Courriel :**

**Classe(s) concernée(s) :**

**Nombre d'élèves concernés :**

**Enseignants associés au projet** (nom, prénom et qualification) :

**Autres partenaires éventuels associés au projet :**

### 3. Plan d'actions

**Quels sont les questions au centre de votre démarche ?**

**Quand comptez-vous lancer votre projet ?**

**Quand sera-t-il terminé ?**

**DESCRIPTIF**<sup>8</sup>:

**Comment s'élaborera votre projet ?**

**Quels sont les éléments de pertinence de votre projet ?**

**Quels sont les dimensions citoyennes ou interculturelles valorisées ?**

**Quelle est votre démarche pédagogique (mise en œuvre de méthodes actives) ?**

**Quels sont les résultats attendus ?**

---

<sup>8</sup> Pour chacune des rubriques suivantes, veuillez-vous rapporter aux critères de sélection et expliciter votre projet en référence à ceux-ci.

Quels sont vos modalités d'évaluation du projet ?

## 4. Projet d'établissement

Une copie de votre projet d'établissement doit être annexée à ce formulaire.

## 5. Budget sollicité

Décrivez **précisément** les dépenses financières que votre projet implique (achat d'outils pédagogiques ou de matériel divers, organisation de visites à l'extérieur, contribution de personnes ressources extérieures, ...) :

*ⓘ Ne seront soutenues que les dépenses mentionnées ici et acceptées par le jury de sélection.*

Description des dépenses	Montant en €
1.	€
2.	€
3.	€
4.	€
5.	€
<b>TOTAL</b>	<b>€</b>

Merci de préciser également les autres sources de financement du projet :

Signature du chef d'établissement ou du Pouvoir organisateur concerné et date :